

Cap sur la culture

« La culture n'est pas un luxe,
c'est une nécessité. »

Gao Xingjian

(écrivain français né en Chine
en 1940 - Prix Nobel de
littérature en 2000)

▲
Danse country
à Saint-Loup-Cammas

▲
Cinéma à Saint-Geniès-Bellevue

▲
Théâtre à
Montberon

▶
Festival petite
enfance à
Pechbonnieu

▲
Salon à Castelmaurou

▼
Cirque à
Labastide
Saint-Sernin

« Savoir, penser,
rêver, tout est là. »

Victor Hugo

▲
Littérature à
Pechbonnieu

2014

Janvier



4 Focus : la politique culturelle de la CCCB

Festi Bout'Chou, dix ans d'émerveillement
Le festival Country de Saint-Loup-Cammas
Labastide-Saint-Sernin : Mais c'était quoi, ce cirque ?
5^e festival Bellevue en scène avec DIAM-Montberon
Saint-Geniès-Bellevue : Détours en Cinécourt
Mieux vaut en lire : le Salon du livre jeunesse de Pechbonnieu
Le Rendez-vous du Goût et des Saveurs de Castelmaurou
Les 30 ans du Cinéma Le Méliès



12 Petite enfance

Au Mont Doudou : la nouvelle crèche de Montberon
Les crèches intercommunales
Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) : du nouveau en 2013

14 Emploi – Formation

Le Comité du bassin d'emploi du Nord-Est toulousain
La Mission locale de Haute-Garonne : coup de pouce vers l'emploi pour les 16-25 ans
Pôle emploi, ses missions et les services en ligne de pole-emploi.fr
Une solution : l'intérim

16 Centre social

Les Parcours du cœur
L'atelier des Gribouill'art
Le Téléthon
RIV'âge : la forme maintenant, et pour longtemps !
Association AIRE : les bénévoles prennent soin des résidents de la Chartreuse
Cocktail de paroles



22 Développement durable

A Coteaux 21, agir ensemble localement, c'est notre nature !
Les bons gestes éco-citoyens pour économiser l'eau
La CCCB investit dans le 100 % électrique



24 Sécurité – Cadre de vie

Les transports de la CCCB : ça roule !
Maîtrisez vos déplacements avec mobi.tisseo.fr
Police intercommunale : votre animal, vous, les autres et la loi



26 Citoyenneté

Election des conseillers communautaires en 2014 : nouveau mode de scrutin
La conciliation : pour un règlement pacifique et gratuit des conflits

28 Sport

A Saint-Geniès-Bellevue : la renaissance du gymnase des Coteaux Bellevue
Vallée du Girou XV : nouveau défi
Handball-Club des Coteaux

31 Le Budget 2013 de la CCCB

32 Bienvenue à la commune de Rouffiac-Tolosan !



Communauté de communes
des Coteaux Bellevue

Journal d'information
n° 12 - janvier 2014

Siège social :
19 route de Saint-Loup-Cammas
PECHBONNIEU – 05 34 27 20 50
site web : www.cc-coteauxbellevue.fr

E-Mail :
coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr

Responsable de la publication :
Sabine GEIL-GOMEZ, Présidente
de la C.C.C.B.
Magali SCHARDT, Vice-Présidente
en charge de la communication

Composition, réalisation :
microsophia 05 62 71 01 26

SOMmaire

2014

Janvier

Editorial



Madame, Monsieur,

La culture est essentielle à notre qualité de vie et au développement de notre territoire. Elle rassemble ceux qui la partagent et contribue à promouvoir l'image de nos communes.

Notre Communauté de communes se distingue par la qualité, la diversité et l'originalité de son offre culturelle ainsi que par l'implication des agents et des nombreux bénévoles qui donnent vie à nos projets.

Au nom des élus de nos 7 communes, je vous souhaite une très belle année 2014.

La Présidente,
Sabine Geil-Gomez

Répertoire professionnel de l'intercommunalité

Afin de promouvoir les professionnels du territoire, la Communauté de communes des Coteaux Bellevue tient à jour un répertoire économique qui recense de la façon la plus exhaustive possible toutes les entreprises de la CCCB.

Il est consultable sur le site internet de la Communauté de communes www.cc-coteauxbellevue.fr

Si vous êtes un professionnel installé sur la CCCB, pour toute mise à jour, adjonction ou suppression d'une entreprise, merci de nous contacter ou de nous retourner la fiche de renseignements téléchargeable sur notre site internet :

www.cc-coteauxbellevue.fr

Tél. : 05 34 27 20 50

Fax : 05 61 35 98 81

Mail : compta-rh@cc-coteauxbellevue.fr

Accessibilité pour les handicapés

Le diagnostic sur l'accessibilité des établissements publics aux personnes handicapées est achevé. Il a été restitué aux communes en décembre 2013. Il concerne la voirie et les bâtiments propriétés des communes et de la Communauté de communes.

La phase intercommunale de ce processus est terminée. Le diagnostic a été financé par la CCCB. Les travaux éventuels de mise en conformité seront planifiés et financés par les communes.

Vous pouvez consulter le diagnostic de votre commune auprès de votre mairie.

BREVES

Focus : la politique culturelle

La Communauté de communes des Coteaux Bellevue mène une politique culturelle soutenue, soit en organisant ses propres manifestations, soit en participant financièrement aux événements mis en place par les communes.

Festi Bout'Chou est l'événement phare dans la politique culturelle intercommunale.

En lien direct avec la compétence « petite enfance » détenue par la CCCB, ce festival destiné aux tout-petits et aux enfants âgés de moins de 6 ans est financé et géré par la Communauté de communes et implique une participation de l'ensemble du personnel intercommunal et des bénévoles et élus de l'ensemble du territoire intercommunal.

A côté de Festi Bout'Chou, les élus de la CCCB ont souhaité aider les communes membres en finançant un événement culturel par commune. Chaque année, les communes présentent un projet à la commission culture et au conseil communautaire. Il faut, bien entendu, que cette manifestation ait un rayonnement intercommunal.

Dans les pages suivantes, vous trouverez les manifestations financées par la CCCB en 2013.

Voilà déjà dix ans que Festi Bout'Chou fait tourner la tête des petits et des grands.

Né de façon modeste en 2004, ce festival a tout de suite rencontré son public. C'est avec le succès d'un concert, les « Chansons Choux », qu'a germé dans l'esprit de bénévoles et des élus de la Communauté de communes le projet d'organiser un festival pour enfants jusqu'à 6 ans. L'idée était de

permettre aux tout-petits, et notamment aux moins de 3 ans, tranche d'âge peu visée par des spectacles, de se familiariser avec le domaine culturel.

Dès la première édition, Festi Bout'Chou a rencontré un vif succès avec 2 500 visiteurs et sa progression n'a cessé de croître pour atteindre le point culminant en 2012 avec 7 000 festivaliers sur une même journée.

Au fil des années, ce festival s'est enrichi des compétences des professionnels et bénévoles qui composent l'équipe organisatrice. Par l'originalité de son concept, la variété et la qualité de sa programmation, par la convivialité de son accueil, Festi Bout'Chou attire une grande sympathie et un public fidèle.

Pour son dixième anniversaire, Festi Bout'Chou, une fois de plus, a été une réussite.

Festi Bout'Chou, c'est un prix d'entrée unique fixé à 5 euros, gratuit pour les enfants de moins d'un an, donnant droit à tous les spectacles, ateliers, animations et coins tartines. On peut se restaurer sur place ou pique-niquer dans les espaces prévus à cet effet.

Il y avait foule pour participer au traditionnel lâcher de ballons.

Festi Bout'Chou, dix ans d'émerveillement

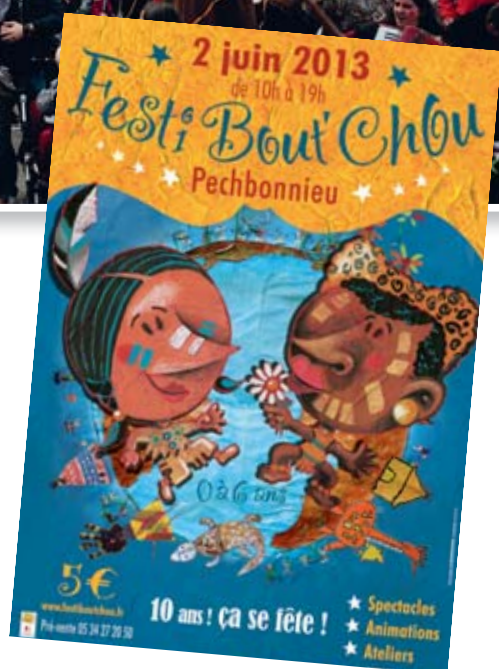
Malgré le temps maussade et des températures à peine printanières pour un 2 juin, cette journée a tout de même réussi à mobiliser près de 5 500 festivaliers, preuve que ce festival, dédié aux enfants jusqu'à 6 ans et aux familles, s'installe durablement parmi les événements culturels et festifs de Midi-Pyrénées.

Dans la prolongation du succès des éditions précédentes, le programme 2013 était encore plus riche : sa thématique, « Le monde et ses cultures », offrait au public de voyager à la découverte des autres continents.

Avec plus de cinquante compagnies, avec ses 150 séances de cirque, magie, marionnettes, musique, danse ou conte..., avec ses multiples ateliers de création et ses animations de rue, Festi Bout'Chou a fêté son dixième anniversaire de la plus belle des

Pas de Festi Bout'chou sans rire avec les clowns.





Le festival country de Saint-Loup-Cammas

Forte du succès de sa première édition, l'association Anim'Saint-Loup a organisé son deuxième week-end country les 20 et 21 avril 2013 avec le soutien de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue et la mairie de Saint-Loup.

Cette manifestation a réuni de nombreux participants, musiciens, groupes de danseurs, club Harley Davidson et voitures américaines, et aussi des commerçants « country », tous désireux de créer cette ambiance américaine.

Dès le samedi soir, en revisitant les standards country, le groupe Outlaw Country Musique a fait danser tard dans la nuit les participants à la soirée « chili con carne ».

Le lendemain, c'était au tour d'Eddy Lordson et de Pierre Lorry, figures incontournables de la country, d'animer la journée ; dans son



saloon de plein air, l'association proposait boissons et sandwiches américains « made in France ».

Le nombreux public a pu ainsi déambuler à travers les stands et les présentations d'autos et de motos, danser, s'initier, ou simplement profiter des démonstrations des danseurs, toujours au son des accords country.

Assurément, un événement à renouveler.

manières en illuminant cette année encore les yeux de nos enfants.

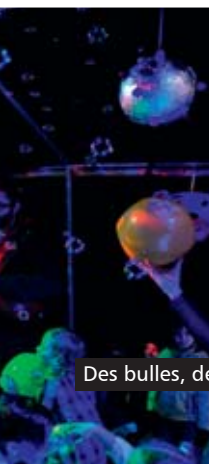
Si ce festival est devenu un événement culturel reconnu et soutenu par la Région, c'est grâce à la bonne volonté et à l'imagination d'hommes et de femmes motivés qui mettent toute leur énergie pour assurer le bon déroulement de cette journée.

Vous souhaitez vous investir dans cet événement et prendre part ainsi à ces moments d'émerveillement pour les tout-petits, rejoignez dès maintenant l'équipe de Festi Bout'Chou qui

sera ravie de vous accueillir : elle a besoin, sur des postes variés, d'un grand nombre de bénévoles.

- Renseignements et réservations sur www.festiboutchou.fr ou au 05 34 27 20 50.

Festi Bout'Chou, en 2014, c'est le dimanche 18 mai... Venez nombreux !



Des bulles, des boules et des ballons.

La politique culturelle de la CCCB



Jonglage et maquillage ont fait des adeptes.



Labastide-Saint-Sernin Mais c'était quoi, ce cirque ?

Comme vous le savez, Labastide-Saint-Sernin a rejoint la Communauté de communes des Coteaux Bellevue au début de l'année 2013. Cette union a donné au comité des fêtes la possibilité d'organiser une journée en partenariat avec la CCCB et la municipalité de Labastide-Saint-Sernin et de la programmer mi-octobre.

Au sein de la CCCB, il n'y avait pas encore de spectacle vivant lié au cirque. Aussi le comité des fêtes et la mairie de Labastide ont-ils décidé de rendre hommage à ces artistes qui parcourent les routes de France avec pour seul but de partager leur passion. Enfin, après plusieurs mois de préparation, de repérages, de prises de contact plus ou moins fructueuses, de recadrages, en ce début d'après-midi du 12 octobre, le cirque est entré en piste : les ateliers de balançoires russes, d'acrobatie, de trapèze et de jonglage ont pris place sur la prairie et dans la salle des fêtes ; la sculpture de ballons et le maquillage ont tout de suite attiré les plus jeunes.

Après une petite coupure qui a permis de se rassasier avec un goûter offert à tous les acteurs et spectateurs, animé par la musique des Balkans jouée par les Roms des foins, ils ont pu reprendre leurs activités jusqu'au point d'orgue de l'après-midi : la démonstration des visiteurs !

Et pour finir en beauté cette manifestation, un spectacle proposé par la troupe du cabaret toulousain le Kalinka a ravi en soirée tous les spectateurs, ainsi que tous les bénévoles du comité des fêtes et de la Mairie.

Un spectacle qui aura permis à tous les participants zélés des ateliers de l'après-midi de mesurer qu'il leur reste encore du chemin à parcourir !



La troupe du Kalinka : un univers haut en couleur.



Goûter pour tous.



Des artistes du ballon sculpté.





5^e festival Bellevue en scène

Théâtre événement avec DIAM-Montberon

C'était en octobre dernier, 19 troupes de théâtre amateur ont proposé des créations originales dans la mise en scène et l'interprétation de leurs propres textes et la reprise de grands classiques.

L'ensemble a été mené tambour battant : sur un rythme savamment réglé par les bénévoles de l'association DIAM, quelque 2 500 spectateurs ont partagé les joies du théâtre avec des troupes d'amateurs qui pouvaient rivaliser, tant côté cour que côté jardin, avec certains « professionnels ». Ambiance festive mais très concentrée devant les talents qui se sont produits durant ces trois jours. Un marathon éclairé par une marraine de choix, l'actrice Virginie Désarnauts.

Qui a dit que la culture s'endormait parfois ? En tout cas, pas à Montberon qui a compté plus de 120 spectateurs par pièce proposée. Pour cette cinquième édition, la fréquentation a encore augmenté. Le public réceptif, réactif, était heureux de goûter les bons mots, les mises en scène audacieuses et

drôles : sourires en bandoulière, fous rires, applaudissements nourris. Il était tout aussi joyeux de partager déjeuners et dîners (260 repas servis au public pour 490 repas servis aux comédiens, une véritable prouesse).

L'une des forces de la France se trouve dans l'énergie de ses associations qui créent du lien social par le biais d'un accès facile et heureuse à la culture : Bellevue en scène en est le vivant exemple.

Rendez-vous est pris en octobre 2014 pour la sixième édition.



Le Prix du public

Le prix du public a été attribué cette année à **Banc Public de Trac Junior**, de Castelmaurou, pour la seconde fois.



Le théâtre, côté cour, côté jardin et aussi... côté rue.

Association DIAM
Salle Carlos-Gardel
Avenue de Neuville
31140 Montberon
05 61 74 66 04
www.associationdiam.com
diam31140@yahoo.fr

La politique culturelle de la CCCB

Saint-Geniès-Bellevue Détours en Cinécourt



Le journaliste Louis-Marie Soler interviewant Salam Jawad, productrice du film *Les deux morts de Parfait*.

Détours en Cinécourt est une association qui veut favoriser la diffusion de courts-métrages et faire connaître les auteurs de la région toulousaine. Mais l'équipe tente également depuis plusieurs années de mondialiser sa sélection. Détours en Cinécourt présentera en juin 2014 sa 17^e édition.

Cette manifestation est un lieu de rencontre entre professionnels du court-métrage, qu'ils soient réalisateurs, acteurs ou producteurs et leurs publics dans une ambiance conviviale.

Depuis quatre ans, l'association propose des séances externalisées pendant toute l'année en Haute-Garonne, centrées sur les écoles et les bibliothèques.

25 bénévoles œuvrent toute l'année à la conception et la réalisation de ces séances.

Les séances scolaires, qui sont présentées à quelque 700 élèves des écoles élémentaires, demandent cinq mois de préparation. En effet, une fois la thématique choisie, il faut recruter les intervenants (toujours des professionnels), puis sélectionner les films, contacter les écoles, organiser la logistique. Les séances hors les murs, qui s'appuient sur un catalogue de séances déjà montées, sont enrichies tous les ans par de nouvelles propositions.

Le festival, quant à lui, demande dix mois de préparation. Dès septembre, l'équipe de pré-sélection commence à visionner environ 700 films. Une base de données permet de collecter toutes les appréciations et ainsi de retenir une centaine de films qui sont potentiellement candidats à la programmation finale. Puis une équipe de programmation par séance choisit dans cette liste les 7 ou 8 films qui s'assembleront au mieux pour créer une unité et un rythme satisfaisant.

La scénographie du centre culturel représente une vraie compétence en animation d'espace. Elle est basée entièrement sur des matériaux recyclés.

Cette année, l'équipe de bénévoles s'est lancé un nouveau défi car, pour certains films présentés pour la première fois en France, ils ont fait eux-mêmes les sous-titres ! Traduction pas toujours facile quand il s'agit de norvégien ! Mais plaisir absolu de présenter ces avant-premières !

L'association recherche un bénévole à l'aise avec les codecs, les formats vidéo, les génériques, qui aimerait participer à ce genre de challenge. Il sera chaleureusement accueilli.



Préparation du matériel scénographique.

Le cinquième Rendez-vous du Goût et des Saveurs



Jérôme Fernandez, parrain de ce 5^e Rendez-vous.

Parrain de ce 5^e « Rendez-vous du goût et des saveurs », Jérôme Fernandez est l'un des meilleurs joueurs de handball français évoluant au poste d'arrière en équipe de France depuis 1997 et au Fenix Toulouse Handball depuis 2011. En club, avec le FC Barcelone puis le BM Ciudad Real, il remporte deux ligues européennes des champions, en 2005 et 2009. Il est également double champion de France (avec Montpellier) et quadruple champion d'Espagne. Jérôme Fernandez est également le meilleur buteur de l'histoire de l'équipe de France. Jérôme est resté une grande partie de la journée au Salon pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Comme lors de chaque édition, le groupe organisateur soutient une association.

Cette année Jérôme Fernandez a souhaité parrainer l'association « Un maillot pour la vie » ; elle s'appuie sur de nombreux sportifs de haut niveau qui répondent volontiers aux rendez-vous qu'elle programme pour aller rendre visite aux enfants malades, dans les hôpitaux ou en dehors, pour que le rêve continue. A ses côtés, Marilyne Dieuze, directrice adjointe de l'association.

Nous avons mis en vente sur ce Salon le succulent vin du Domaine Roumagnac, dont Nicolas Roumagnac, le gérant, nous a ouvert les portes. Nicolas Roumagnac et Jérôme Fernandez ont sélectionné ensemble la délicieuse « cuvée authentique » AOC Fronton 2010 ; les bénéfices réalisés ont été reversés à l'association « Un maillot pour la vie ».



Le Salon du livre pour la jeunesse de Pechbonnieu

Le dimanche 24 novembre à Pechbonnieu, la 14^e édition du Salon du livre dédié à la jeunesse avait pour thème : « Ma ville ». Des ouvrages, des concerts, des spectacles, des ateliers, des expositions, des dédicaces d'auteurs et d'illustrateurs : un programme riche attendait le public.

Cette journée a fait le bonheur de tous les enfants avec l'association Nourse et son tapis de lecture pour les 0-3 ans, un manège à histoires et le spectacle « Les 3zélectriques », proposé par Flore, Aurélie et Guillaume, des comptines pour chanter, danser, inventer et faire la fête, ou comment des instants de la vie quotidienne deviennent des événements pétillants. Beaucoup d'ateliers : dessin, manga, initiation à la calligraphie, création de cartes pop-up... L'atelier « Change de bouille » a débordé d'imagination pour maquiller les



enfants et une crêpe-party a régalé petits et grands. Le tout dans une ambiance très chaleureuse où la ville de Pechbonnieu a été à l'honneur grâce à l'exposition réalisée par Bernard Leymarie.

Des ateliers sur le livre et l'écrit

En amont du Salon du livre, pour la douzième année consécutive, la CCCB a organisé dans les groupes scolaires des interventions d'auteurs venus échanger avec les enfants sur leur métier. Les crèches intercommunales et le Relais Assistantes Maternelles étaient associés à ces interventions puisque Magali Bardos est venue raconter aux très jeunes enfants son ouvrage « Dans le ventre de Papa ».

Concours de nouvelles et de dessins

La CCCB a réédité le concours de nouvelles et illustrations des ALAE intercommunaux. Le thème était celui du salon : « Ma ville ». Les enfants ont fait preuve de beaucoup d'imagination pour réaliser textes et dessins. Les œuvres des enfants ont été soumises au vote d'un jury intercommunal présidé par Sabine Geil-Gomez qui a remis des récompenses aux gagnants et aux participants en clôture du salon (lire ci-contre le palmarès).

Le palmarès

Concours de nouvelles

- 1^{er} prix : « Coup de cœur »
« Ma Ville »,
ALAE de Montberon.
2^e prix : « Imagination »
« La tour Eiffel »,
ALAE de Castelmaurou.
3^e prix : « Meilleure chute »
« Welcome to Pechbonnieu »,
ALAE de Pechbonnieu.

Concours d'illustrations

- Prix « Coup de cœur »
ALAE de Saint-Geniès-Bellevue.
Prix « Imagination » :
deux ex-æquo :
ALAE de Saint-Geniès-Bellevue
et ALAE de Castelmaurou.
Prix « Coup de crayon »
ALAE de Labastide Saint-Sernin.
*Vous pouvez retrouver
l'intégralité des textes sur le
site de la CCCB :*
www.cc-coteauxbellevue.fr

de Castelmaurou



Sur ce Salon, nous avons pu découvrir plus de 130 appellations de vins et près de 200 produits de nos terroirs sélectionnés à l'attention des visiteurs.

Des zones de restauration aménagées ont permis de déguster et déjeuner sur place. On pouvait découvrir les secrets du vin en participant à un stage d'initiation à la dégustation. Tout au long de la journée, animations et présentation des stands par notre sommelier conseil Alexandre Martorana, bien connu des salons des vins régionaux, ont agrémenté cette journée qui s'est terminée par la traditionnelle tombola.

Les 30 ans du cinéma Le Méliès Des invités prestigieux pour l'anniversaire

En novembre 2013, l'association Loisirs de Castelmaurou et le cinéma Le Méliès ont imaginé une semaine complète d'animation pour fêter les 30 ans de cette salle. Le temps fort, le 9 novembre, était l'hommage rendu à Gérard Oury, avec la projection de « La Grande Vadrouille » et un dîner au prestigieux Domaine de Preissac.

À Castelmaurou, le cinéma ne connaît pas la crise. Et ce ne sont pas les quarante bénévoles qui font vivre le cinéma Le Méliès qui diront le contraire. En effet, la salle a fêté ses 30 ans d'existence. Depuis trois décennies, Patrick Jannitte, responsable du cinéma, se consacre au Méliès sans compter. « On est parti de très loin, explique-t-il. Les projections de 1983 étaient en 16 mm avec des films qui avaient deux ou trois ans. On disposait d'une salle polyvalente dans laquelle on posait des chaises. » Aujourd'hui Le Méliès jouit d'une salle de 200 places, moderne, confortable, numérique, et à l'acoustique irréprochable.

« Les Toiles du Nord »

« Avec le temps, on a pu diversifier en augmentant le nombre de séances et en les partageant avec deux autres salles, Le Ventura à Saint-Geniès-Bellevue et Le Lumière à L'Union. Les trois cinémas sont regroupés sous l'appellation « Les Toiles du Nord ».

On présente des films du patrimoine tous les 15 jours, des séances scolaires l'après-midi, des séances « art et essai », de grosses productions... Et tout le monde y trouve son compte ».

Pour sa part, Joël Attard se charge de donner aux films une vie qui va au-delà du clap de fin. De fait, il n'est pas rare que des débats ou performances accompagnent les projections.

Autour de « La Grande Vadrouille »

Et pour son anniversaire, Le Méliès s'est offert un parterre de personnalités prestigieuses accompagnées de leurs films en avant-première.

Pendant une semaine intense, les films et interventions de célébrités du monde ciné-

matographique se sont succédé sans interruption. Les spectateurs fidèles ont vécu un moment de vraie émotion et de partage chaleureux avec les invités qui sont venus sur scène, tous les jours.

Le samedi c'était la projection de « La Grande Vadrouille » de Gérard Oury, film culte qui a naturellement soulevé des vagues de rire dans une salle qui ne boudait pas son plaisir. Par leur présence exceptionnelle, la fille du réalisateur, Danièle Thompson, mais aussi Rémy Julienne, cascadeur de renommée internationale, Claude Carliez, maître d'armes et cascadeur, Gérard Streiff, aviateur et cascadeur, ont fait de ces rencontres un moment singulier. Danièle Thompson a parlé de son illustre père avec gravité et affection, dévoilant quelques anecdotes liées au tournage.

Les équipes de l'association Loisirs et du



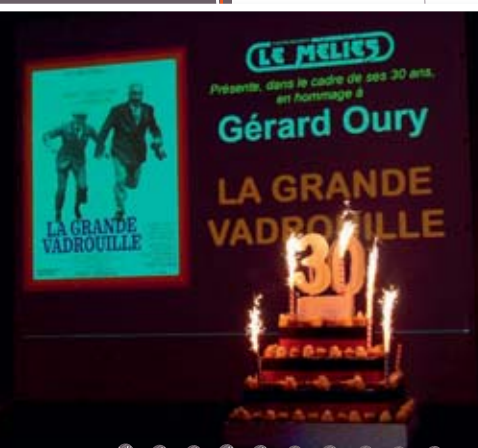
Des figurants en costume avec les invités.

Méliès ont célébré ce trentième anniversaire avec brio et panache, chacun s'étant investi pour que cet événement soit un succès.

La soirée s'est poursuivie par une réception et un buffet dans le cadre prestigieux du Domaine de Preissac où quelques scènes mythiques du film ont été reproduites dans le parc par des figurants amateurs sur des véhicules militaires d'époque.

La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit avec, en maître de cérémonie, l'incontournable figure de l'exploitation cinéma en France, Claude Damianth, et la formation Format A4 Quartet qui accueillait les convives sur quelques notes de jazz.

Déjà 30 ans, sans doute, mais le Méliès de Castelmaurou n'est pas près d'arrêter son cinéma...



Tour de force

On n'oubliera pas de souligner le tour de force réalisé par l'association des Ailes anciennes de Toulouse qui, à la demande (folle) du Méliès, a transporté sur place la réplique du planeur qu'on voit dans « La Grande Vadrouille », un Castel 25 !



Cinéma Le Méliès
9 chemin du Bézinat
31180 Castelmaurou
Renseignements :
05 61 09 77 77.

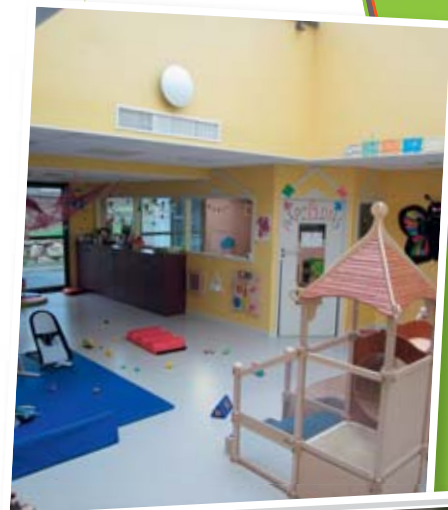
Petite enfance

Au Mont Doudou La nouvelle crèche de Montberon

C'est sous un beau soleil d'automne, le 25 septembre, que Pierre Izard, président du Conseil général, est venu inaugurer la nouvelle crèche intercommunale de Montberon, baptisée « Au Mont Doudou ». Etaient également présents le président et le directeur de la Caisse d'allocations familiales, partenaire financier du projet, plusieurs élus du territoire, le personnel de la CCCB, les familles et bien sûr l'équipe de la crèche. Ce nouveau bâtiment accueille aussi le nou-

veau local du Relais Assistantes Maternelles de Montberon et le bureau de la responsable du RAM.

Cet équipement réalisé pour un peu moins de 1 800 000 euros TTC (incluant les travaux, les frais d'architecte et études annexes) a été subventionné par le Conseil général, la CAF et l'État, laissant à la charge de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue seulement 20 % du coût de la construction.



Agréable et fonctionnel, un cadre propice à l'épanouissement de l'enfant.

Rencontre avec Nathalie Alibert, directrice de cette nouvelle structure

Combien d'enfants compte la crèche « Au Mont Doudou » ?

— La crèche a un agrément de 30 places, combinant places de crèche et de halte-garderie (quelques heures ou demi-journées de présence).

Comment sont organisés les locaux de cette nouvelle crèche ?

— Le bâtiment accueillant les enfants est divisé en trois parties : tout d'abord une salle de vie commune qui fait office de salle à manger et de salle de motricité ; de chaque côté de cette salle, se trouvent deux unités, composées chacune d'une salle d'activités, d'une salle de change et de trois chambres. Les unités de vie sont pourvues de tout l'équipement nécessaire au développement et à l'éveil du jeune enfant : livres, coins peinture, voitures, poupées, dinette... D'autre part, le bâtiment a bénéficié d'aménagements extérieurs avec la plantation d'arbres et arbustes, et bientôt l'installation de mobilier extérieur.

Quant à la partie réservée au personnel (lingerie, cuisine, bureaux, etc.), elle a fait l'objet de la plus grande attention de la part de M. Gagno, l'architecte, et rien n'a été oublié.

(Suite page 12)



Pierre Izard, président du Conseil général, coupe le ruban de l'inauguration officielle.

Petite enfance



Crèche intercommunale « Les Canaillous »

Chemin de Labastidole
31140 Pechbonnieu

Tél.-fax : 05 61 35 75 47
creche.pechbonnieu@orange.fr

Multiaccueil « Au Mont Doudou »

Place de l'Eglise
31140 Montberon

Tél. : 09 79 71 61 28
creche.aumontdoudou@orange.fr



Crèche intercommunale « Une Souris Verte »

Place de l'Ecole
31180 Saint-Geniès-Bellevue

Tél.-fax : 05 61 35 94 19
creche.st-genies@orange.fr

Crèche intercommunale « Les Bout'Chou »

Chemin de la Puntette
31140 Saint-Loup-Cammas

Tél.-fax : 05 61 35 99 21
creche.saint-loup@wanadoo.fr



Crèche associative « Les Loulous »

Chemin du Fort, 31180 Castelmorou

Tél. : 05 61 74 47 57
envol.lesloulous@orange.fr

(Suite de l'entretien avec Nathalie Alibert.)

Vous avez opté pour un fonctionnement qui rompt avec le fonctionnement pédagogique appliqué traditionnellement en crèche. Pouvez-vous nous le présenter ?

■ Effectivement. La crèche au Mont Doudou applique un fonctionnement dit de « petite famille », c'est-à-dire que les enfants ne sont pas regroupés par classes d'âges, mais que les âges sont mélangés. Les enfants sont répartis en deux groupes, les papillons et les grenouilles, avec trois personnes référentes pour chaque groupe (dont une dédiée aux bébés). Ce fonctionnement en multi-âges est un modèle qui nous vient des pays nordiques (Canada, Norvège) et qui a déjà fait ses preuves, puisque dans ce fonctionnement les petits sont « tirés vers le haut » par les grands et à l'inverse les grands acquièrent le respect des autres par l'attention qu'ils portent aux petits.

Pouvez-vous nous décrire une journée type en crèche ?

■ L'accueil du matin se fait de façon collective. En milieu de matinée, les enfants sont répartis sur les deux groupes et nous leur proposons une activité (par exemple : peinture) à laquelle chaque enfant est libre de participer.

Le temps du repas est à nouveau un moment commun pour les enfants : les « moyens » et les « grands » mangent tous dans la salle à manger, les bébés mangent au fur et à mesure de la journée pour respecter leur rythme. Tout en respectant les individualités, les enfants évoluent dans un milieu collectif. C'est la raison pour laquelle nous les impliquons dans la vie de la crèche : aide pour la mise en place de la table au moment du repas, du goûter, aide au rangement...

L'après-midi est composé de la sieste, du goûter – occasion de fêter les anniversaires – et de jeu libre jusqu'au départ de l'enfant. Dans le cadre des animations extérieures ou avec des structures extérieures à la crèche, nous nous rendons régulièrement à la bibliothèque de Montberon, nous travaillons en partenariat avec le Relais d'Assistantes Maternelles et, dans le cadre de notre rôle de soutien à la parentalité, nous proposons « un café des parents » afin que chacun ait la possibilité d'échanger sur les éventuelles difficultés que les familles peuvent rencontrer au quotidien. □

Apprendre à dessiner avec une illustratrice.



Aiguiser le sens du toucher.



Relais Assistantes maternelles Du nouveau en 2013 !



En janvier 2013, le bureau du RAM a intégré les locaux de la nouvelle crèche de Montberon et une salle a été spécifiquement aménagée, adaptée pour accueillir enfants, assistants maternels, aide à domicile et parents. Cette salle est utilisée les jeudi et vendredi matin pour les temps d'animation. Ces locaux connaissent un taux de fréquentation remarquable.

Depuis janvier 2013, les familles et les assistants maternels de Labastide-Saint-Sernin bénéficient des services du relais. Ce qui a augmenté le nombre d'assistants maternels dans la Communauté de communes, qui s'élève désormais à 150. Dans ces conditions, 393 enfants peuvent être admis en accueil familial.

Après une année de travail au sein des groupes de paroles, un livret « L'assistante maternelle, l'accueil de l'enfant et sa famille » a été élaboré avec la participation de plusieurs assistantes maternelles ; il est utilisé comme un repère dans leurs pratiques professionnelles.

Dans le cadre du DIF (droit individuel à la formation), plusieurs assistants maternels ont pu suivre une formation sur la façon d'assurer la sécurité et la prévention des risques au domicile, avec en plus l'obtention du PSC1 (premiers secours civiques de niveau 1) ; des parents employeurs ont accompagné l'assistant maternel dans ses démarches.

Tous ont passé la formation avec succès. Une autre réunion d'information sur la formation des assistants maternels a été proposée en novembre 2013.

Cette année, les enfants qui fréquentent les temps d'animation ont eu le plaisir de participer aux ateliers d'éveil musical animés par Véronique, musicienne. Les thèmes abordés sont divers : les pommes, les bruits de la jungle, les oiseaux, les insectes et l'hiver.

Après quelques mois d'interruption, les enfants, les parents et assistants maternels sont retournés à La Chartreuse (maison de retraite à Pechbonnieu) passer d'agréables moments avec les résidents.

Régulièrement, les enfants et les assistants maternels se rendent à la bibliothèque de Montberon pour partager un moment agréable autour du livre.

Au printemps, entre deux averses, enfants, parents et assistants maternels ont pu visiter la chèvrerie de Montastruc, donner à manger aux chèvres et déguster de fameux petits fromages.

Comme chaque année en juin, toute la petite enfance a célébré le départ des enfants qui passent à l'école maternelle au parc de Saint-Geniès, les flonflons et le bal à bébé ont fait tourner la tête des petits et des grands. Un grand moment de liberté !

A l'attention de tout le personnel de la petite enfance, une conférence a eu lieu sur le thème « signes de mains » (accompagner le geste à la parole pour les enfants qui n'ont pas encore acquis le langage) par l'association « Signes2mains ». Une vingtaine d'assistantes maternelles ont participé à cette conférence riche en échanges. Suite à cette intervention, plusieurs assistantes maternelles souhaitent suivre une formation sur la communication gestuelle qui accompagne le langage verbal.

Des assistantes maternelles attentives à l'éveil des tout-petits.



Les missions du RAM

Le relais d'assistantes maternelles est un service qui s'adresse aux parents, aux enfants et aux professionnels de l'accueil.

Pour les parents

- Informations sur les modes d'accueil de l'enfant.

- Précisions sur les disponibilités des assistantes maternelles.

- Explication sur la relation contractuelle avec le salarié, assistant maternel agréé ou employé à domicile, basée sur la confiance mutuelle.

- Information d'ordre général sur les droits et les devoirs d'un employeur, mais également sur les prestations sociales, dont celles de la CAF.

Pour les enfants

- Rencontre d'éveil et de découverte avec le professionnel de l'accueil individuel.

- Ouverture sur l'extérieur.

- Expérience en groupe.

Professionnels de l'accueil individuel

- Mise en relation avec des parents recherchant un mode d'accueil.

- Information d'ordre général sur le statut, les droits et les devoirs.

- Ecoute, échange et soutien dans leur pratique professionnelle quotidienne.

- Rencontres, débats et promotion de la formation continue.

- Animations collectives, jeux et rencontres avec les enfants accueillis.

Pour les futurs professionnels

- Informations sur les métiers, les conditions d'exercice et les démarches liées à l'agrément.

Sur le chemin qui mène à l'activité, les demandeurs d'emploi et porteurs de projets, les entreprises comme les associations ont des interlocuteurs privilégiés qui fonctionnent en synergie et leurs missions se complètent. A côté de Pôle Emploi (voir page suivante) dont le rôle est mieux connu, zoom sur le Comité de bassin d'emploi du Nord-Est toulousain et la Mission locale de Haute-Garonne.

Le Comité du bassin d'emploi du Nord-Est toulousain

Le Comité du bassin d'emploi du Nord-Est toulousain intervient gratuitement dans le cadre :

- d'un accompagnement individuel et collectif,
- d'un appui technique,
- de conseil (relations humaines, fiscalité, juridique, recherche de financement, etc.) auprès des associations, des entreprises et des porteurs de projet du territoire du Nord-Est toulousain.

● Parce qu'il n'est pas toujours facile de se former, le CBE du Nord-Est toulousain propose des formations selon les besoins du territoire et de ses acteurs économiques, organise des formations adaptées aux chefs d'entreprises,

aux élus d'associations et aux porteurs de projet. Ces formations permettent également des échanges informels pertinents et une entraide dans la complémentarité.

● Le CBE du Nord Est Toulousain est un outil de développement du territoire. Il accueille, accompagne et conseille gratuitement les porteurs de projet, les entreprises et les associations sur toutes les problématiques que peuvent rencontrer ces acteurs économiques. Il met en place des actions collectives. Il peut intervenir sur les thématiques des ressources humaines et le dispositif FRIE (Fonds Régional pour l'Innovation Economique) du Conseil Régional.

La Mission locale de Haute-Garonne Coup de pouce vers l'emploi pour les 16-25 ans

Vous avez entre 16 et 25 ans ? Vous êtes sorti du système scolaire ? Vous cherchez un emploi ? Une formation professionnelle ? La Mission locale est là pour vous aider à reprendre confiance en vous et vous donner les moyens de prendre votre avenir en main. Son rôle est de faire tomber les obstacles qui se présentent à vous dans la construction de votre parcours vers l'emploi.

● **Les conseillers de la Mission locale et de Pôle Emploi prospectent les employeurs**, travaillent avec eux les profils de postes, proposent vos candidatures et vous accompagnent dans toutes vos étapes vers l'emploi et aussi dans votre emploi, vous aident à préciser votre projet professionnel, à découvrir l'entreprise.

● **L'équipe de la Mission locale facilite votre entrée dans la vie active** et vous propose :
– de préparer votre CV, le publier en ligne, rechercher des offres, de créer et gérer votre espace emploi ;

– de participer à des modules de recherche d'emploi adaptés à votre situation, des mises en relation directes sur des offres d'emploi, des journées thématiques sous forme de forum ou de rencontres autour des métiers, des contrats, de l'alternance, etc. ;

– des entretiens individuels ou collectifs sur la mise en relation avec des entreprises ;
– de courtes périodes d'immersion en entreprise pour vérifier vos savoir-faire ;
– des rencontres jeunes et employeurs pour des entretiens de recrutement.

● **Des marraines et parrains** (actuellement en emploi ou retraités) peuvent également vous accompagner dans toutes vos démarches lors de votre recherche d'emploi.

● **Vous serez reçu au plus près de votre domicile, à Aucamville ou dans une permanence décentralisée** : Pechbonnieu, Bruguères, Fronton, Castelnau-d'Estrètefonds, Villemur-sur-Tarn, Bessières, Montastruc-la Consoillère, Saint-Jean, L'Union.

Contact

CBE du NET

4 avenue Winston-Churchill
31340 Villemur-sur-Tarn

Sophie Lopez,
directrice de développement

Tél. : 05 62 69 07 70

Mail :

contact-cbedunet@orange.fr

● Sur rendez-vous, une permanence est possible à la mairie de Pechbonnieu.

Où vous adresser ?

Mission locale Antenne Nord-Est

37 route de Fronton
31140 Aucamville

Tél. : 05 61 70 25 40

mlhg.aucamville@ml31.org



Avec près de 2 000 collaborateurs en Midi-Pyrénées et 49 agences, Pôle Emploi assure un service de proximité sur tous les territoires.

Les missions de Pôle Emploi

- Prospecter le marché du travail, développer une expertise sur l'évolution des emplois et des qualifications, collecter les offres d'emploi et les mettre en relation avec les demandes, aider et conseiller les entreprises dans leur recrutement, participer à la lutte contre les discriminations à l'embauche et pour l'égalité professionnelle.
- Accueillir, informer, accompagner les personnes – qu'elles disposent ou non d'un travail – cherchant un emploi, une formation ou un conseil professionnel, faciliter leur mobilité géographique et professionnelle et participer aux parcours d'insertion sociale.
- Inscrire les demandeurs d'emploi, contrôler la recherche d'emploi et indemniser pour le compte du régime d'assurance chômage et pour le compte de l'Etat.
- Mettre en œuvre toutes les autres actions qui lui sont confiées par l'Etat, les collectivités territoriales et l'Unédic.

Les emplois d'avenir

L'emploi d'avenir est un contrat d'aide à l'insertion destiné aux jeunes particulièrement éloignés de l'emploi, en raison de leur manque de formation ou de leur origine géographique. Il comporte des engagements réciproques entre le jeune, l'employeur et les pouvoirs publics, gage d'une insertion durable du jeune dans la vie active.

Satisfaire à plusieurs conditions

- Ils sont réservés aux jeunes remplissant les conditions cumulatives suivantes :
 - être âgé de 16 ans au moins et de 25 au plus ;
 - être sans emploi ;
 - avoir un niveau de formation inférieur au niveau IV (souvent appelé niveau bac) ;
 - connaître de grandes difficultés d'insertion dans la vie active.
- Si le jeune est reconnu travailleur handicapé, la limite est portée de 25 ans à 30 ans.

pole-emploi.fr

Des services en ligne simples, rapides, efficaces et pratiques

Avec www.pole-emploi.fr, 24 h sur 24 et 7 jours sur 7, le demandeur d'emploi peut effectuer différentes actions.

- **Gérer son dossier en ligne** : s'inscrire ou se réinscrire et choisir la date et l'heure de son premier rendez-vous, à partir d'un espace sécurisé, sans se déplacer à l'agence ; il peut également actualiser sa situation et suivre le paiement de ses allocations.
- **Effectuer sa recherche d'emploi** : à partir de son dossier, on peut créer rapidement son CV et le mettre en ligne. C'est simple et rapide. Le demandeur d'emploi peut recevoir des alertes sur les offres qui lui correspondent et postuler en ligne aux offres d'emploi.
- **S'abonner à la newsletter « Mode d'emploi »** pour recevoir chaque mois des informations pratiques sur l'emploi, la formation, les droits et des conseils.

- Un agent d'accueil accompagne les demandeurs d'emploi lors de leur première connexion internet.

Une stratégie de partenariat dynamique

Pour mieux répondre aux attentes des demandeurs d'emploi et des entreprises, Pôle Emploi développe des partenariats et signe des conventions avec l'Etat et les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion de la région, ainsi que le service public de l'emploi (collectivités territoriales, chambres consulaires, Missions locales, Cap Emploi, Agefiph, OPCA, réseaux d'insertion par l'activité économique, branches professionnelles et grandes entreprises).

- Par ailleurs, peut bénéficier d'un emploi d'avenir, même avec un niveau de formation égal ou supérieur au niveau IV de la nomenclature officielle, un jeune qui répond aux deux critères suivants :
 - avoir connu une période de recherche d'emploi d'au moins 1 an dans les 18 derniers mois,
 - et résider en ZUS, en ZRR.

Comment se porter candidat ?

Le jeune souhaitant un emploi d'avenir doit se rapprocher d'un professionnel de l'insertion des jeunes, qui peut être :

- un référent de mission locale,
- un référent du réseau Cap emploi (pour les jeunes en situation de handicap),
- un référent Pôle Emploi.

Si le jeune correspond bien aux critères de l'emploi d'avenir, sa candidature est ensuite présentée à des employeurs proposant un travail en rapport avec son profil.

Une solution : l'intérim

Premier pas dans l'entreprise

L'intérim peut être une première expérience professionnelle utile pour découvrir les rouages d'une entreprise et acquérir ainsi de la maturité. Vous pouvez d'ailleurs accomplir diverses missions avant de décider quel secteur et quelle fonction vous conviennent réellement.

Les mêmes avantages qu'un salarié

L'intérimaire est salarié d'une entreprise de travail temporaire. À ce titre, il profite de tous les avantages offerts par celle-ci : protection sociale, participation aux bénéfices, mutuelle santé, etc. Il est affilié à une caisse de retraite complémentaire et a droit aux allocations chômage.

En intérim, pas de rémunération au rabais ! Le salaire de l'intérimaire est calqué sur celui de l'employé qui, au sein de l'entreprise où il effectue sa mission, a une qualification et un poste équivalents. Il perçoit aussi une indemnité compensatrice de congés payés.

Cibler les agences

Multipliez vos chances en vous inscrivant dans plusieurs agences. L'intérim est une véritable recherche d'emploi : il faut rédiger votre dossier de candidature et cibler les agences généralistes et spécialisées qui vous intéressent. Certaines sont dédiées aux cadres, d'autres sont spécialisées par secteur d'activité : tertiaire, industrie, logistique, high-tech, etc.

Centre social



Saint-Geniès a accueilli les Parours du cœur, manifestation nationale destinée à promouvoir les actes et les comportements favorisant la prévention des maladies cardiovasculaires.

Par la variété et la richesse des informations données sur les différents stands, les visiteurs ont pu recevoir des conseils, faire un point sur leur état de santé (diabète, cholestérol, test tabagique, etc.), s'exercer aux gestes de premiers secours, ainsi qu'à l'utilisation du défibrillateur.

Parours du cœur 2013

A Saint-Geniès-Bellevue, c'est la forme !

Tout au long de cette journée dédiée aux Parours du cœur, de nombreuses activités ont été proposées aux participants. Elles étaient orientées essentiellement sur l'information, l'initiation et la découverte. Deux d'entre elles étaient très spécifiques : un trail et la chaîne de dépistage des facteurs de risque des maladies cardiovasculaires. Nous pouvons constater que les activités mises en place par les associations sportives locales (ping-pong, badminton, basket, foot, tennis, tai chi chuan, vélo, randonnées pédestres) gardent toujours le même attrait pour les participants et, surtout, il faut noter le grand succès du trail, dont c'était la première édition.

Cette nouvelle édition des Parours du cœur, en partenariat avec la Fédération française de cardiologie, a de nouveau eu un franc succès et sa fréquentation augmente régulièrement d'année en année avec une mobilisation constante et motivée des bénévoles et des élus.

Le parcours enfants, autre nouveauté cette année, a connu également un vif succès et permis aux enfants de participer à une activité autre que sportive. (Lire ci-contre)



C'est l'ALAE de Pechbonnieu qui a remporté le prix de l'affiche.



Initiation au secourisme : pour les enfants aussi.

Prévention rime avec information.





Pour sa première édition, le trail a fait le plein d'enthousiasme et de participation.

Le Parcours du cœur Enfants

Imagination et créativité au service de la prévention

En partenariat avec l'Association de cardiologie Midi-Pyrénées (ACMP), la Communauté de communes des Coteaux Bellevue a voulu sensibiliser les enfants aux risques des maladies cardiovasculaires.

L'ACMP proposait donc aux enfants de CM2 des ALAE de la Communauté de communes une intervention de prévention animée par des professionnels de la médecine. Ces élèves ont été invités à se prêter à un jeu sur quatre grandes thématiques : bouge bien, mange bien, sauve bien et respire bien.

A la suite de ces interventions, les enfants ont participé à un concours de dessins en illustrant le message 0-5-60 (zéro cigarette, 5 fruits et légumes, 60 minutes d'activité par jour).

Le jury était composé de professionnels de santé de l'ACMP et de délégués intercommunaux. Le prix de l'affiche a distingué l'ALAE de Pechbonnieu. Quatre autres prix étaient attribués : le prix du graphisme, remis à l'ALAE de Saint-Geniès-Bellevue, le prix créativité à l'ALAE de Labastide-Saint-Sernin et celui de l'humour à l'ALAE de Montberon.

Rendez-vous en 2014

Le 6 avril à Labastide-Saint-Sernin

Alors que la Fédération française de cardiologie célébrera, en 2014, le cinquantième anniversaire de son combat contre les maladies cardiovasculaires, la Communauté de communes espère que la nouvelle édition des Parcours sera une nouvelle réussite, grâce à la mobilisation dévouée et chaleureuse des bénévoles et des élus qui, chaque année, rendent possible cette manifestation.

Perpétuer une telle journée de mobilisation contre la maladie par l'information,

la prévention et le dépistage s'avère urgent et essentiel. Prendre soin de soi et des siens, se maintenir en bonne santé, deviennent des impératifs qui passent en partie par des changements de comportement simples.

Les Parcours du cœur sont souvent la première étape pour relayer le message préconisé depuis un demi-siècle par la Fédération française de cardiologie : équilibrer son alimentation, pratiquer une activité physique, abandonner le tabac.

L'atelier des Gribouill'art

Un atelier décoration dans une ambiance conviviale et colorée, c'est ce que vous propose le Centre social intercommunal tous les jeudis soirs, à Saint-Geniès-Bellevue.

Après la réalisation du projet déco dans le cadre du festival Festi Bout'Chou, un atelier travaux manuels a vu le jour : il est ouvert à tous, en lien avec un événement culturel se déroulant sur la Communauté de communes des Coteaux Bellevue.

L'an dernier, l'équipe d'artistes (amateurs et confirmés), portée par un enthousiasme débordant, a créé une partie de la décoration de quatre événements : Festi Bout'Chou, le Salon du livre de Pechbonnieu, le festival 1, 2, 3, Contez et Bellevue en Scène à Montberon.

Avec un fonctionnement placé sous le signe de la bonne humeur plutôt efficace, l'ambiance a très rapidement été chaleureuse. Ces soirées de travail sont vite devenues le moment attendu, à ne pas manquer (sauf cas de force majeure, bien sûr). C'est l'occasion de peindre, de créer, tout en dégustant des spécialités culinaires concoctées par les participants.



Travailler avec les mains, c'est créer une chose, un objet et, bien souvent, originalité et beauté sont au rendez-vous. Nous attendons donc celles et ceux qui seraient intéressés par ces soirées. Pourquoi attendre encore ? N'hésitez plus et rejoignez cette équipe.

Contact

Atelier des Gribouill'art
Pour tout renseignement,
appelez le
05 34 27 20 52

Atelier informatique

L'atelier informatique a commencé début novembre. Il est ouvert à tout public qui souhaite s'initier à l'utilisation du matériel informatique et aux ressources d'Internet.

● Trois modules sont proposés.

– Le **premier module** correspond à l'initiation : prise en main de l'ordinateur, bases de Windows, création de courriers avec le traitement de texte, suivi de budget avec le tableur, etc.

– Puis **Internet** sera abordé dans le **deuxième module** : apprentissage de la navigation en ligne (recherches, messagerie, achat en ligne...).

– Avec la **troisième étape**, le groupe découvrira la photo numérique : transfert de photos numériques sur l'ordinateur, classement, envoi par mail.

● En 2012, le parc informatique a été changé. Le centre social et culturel a fait l'acquisition de quatre ordinateurs récents.

● L'atelier accueille aujourd'hui vingt personnes de tous niveaux qui découvrent l'univers informatique dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Relais de la Vie des Coteaux

Générosité et jours de fête pour le Téléthon

Le Téléthon a eu lieu les 6 et 7 décembre.

Il a permis de collecter la somme de 2 400 euros.

Dans le cadre de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue, Montberon, Pechbonnieu, Saint-Geniès-Bellevue, Saint-Loup-Cammas et Labastide-Saint-Sernin s'unissaient pour organiser le Relais de la Vie des Coteaux. Un objectif : poursuivre l'action pour augmenter la chaîne de l'espoir et soutenir le combat de l'AFM. L'Association française contre les myopathies lutte depuis 1958 pour vaincre les maladies neuromusculaires, maladies rares, à ce jour incurables, lourdement invalidantes, et pour la plupart d'origine génétique.

Cette année encore, associations, bénévoles, élus et sponsors se sont mobilisés pour vous proposer un programme attrayant afin que la chaîne de l'espoir soit toujours plus longue.

Dès le vendredi 6, Saint-Geniès-Bellevue organisait un repas dansant concocté par le bar « Le Bellevue » et

par Saint-Geniès Animation avec sa loterie. Toute la journée du samedi, à Saint-Geniès-Bellevue, les associations du PAJ et du CMJ ont offert un large choix d'activités et d'animations : randonnée pédestre, renforcement musculaire, concours de pétanque, démonstration et séance de zumba, lavage de voiture organisé par le CMJ et vente de viennoiserie par le PAJ.

Le samedi après-midi, la Gerbe d'Or donnait un spectacle de majorettes à la salle des fêtes de Saint-Loup-Cammas, ainsi qu'un concert en début de soirée. Au CIJ de Montberon, on pouvait découvrir les jeux de société de 14 h à 18 h, tandis que se tenait une vente de gâteaux et de crêpes.

Notons la participation des associations Saint-Geniès Gymnastique, le Foyer rural de Saint-Geniès-Bellevue, les clubs de pétanque, Saint-Geniès Animation, le PAJ et le CMJ de Saint-Geniès-Bellevue et Montberon, le PIJ de Labastide-Saint-Sernin, la Gerbe d'Or.

Merci à tous les bénévoles, commerçants de l'intercommunalité, municipalités, sponsors et participants pour leur générosité. A l'année prochaine !



Contact

Atelier Informatique

Renseignements :

05 34 27 20 52

centresocial@cc-coteauxbellevue.fr

(Adhésion annuelle : 10 euros)

Association AIRE Les bénévoles prennent soin des résidents de la Chartreuse

- En juillet, Mme Laure Lamothe, la nouvelle animatrice, est arrivée à la Chartreuse. Le contact s'est établi immédiatement avec les bénévoles qui l'ont accueillie à bras ouverts.
 - Assurées par ces bénévoles pleinement impliqués et motivés, les activités se poursuivent : thé chantant, jeux de société, loto, accompagnement, animation musicale.
 - L'ouverture vers l'extérieur est devenue assez régulière. Cela nécessite une organisation dont Laure s'acquitte avec brio. Des minibus sont mis à la disposition des résidents, ce qui leur permet de voyager en toute sécurité. Les bénévoles aident à l'encadrement.
 - Toutes ces activités ne peuvent se faire qu'avec le concours du personnel toujours dévoué envers les résidents.
- A l'occasion de la Semaine bleue, période consacrée aux retraités et personnes âgées, le mois d'octobre a été riche en animations et sorties.
- Au sein de la Chartreuse a été organisé un après-midi café-goûter avec les familles et les proches. La chorale d'Ancely, composée



de 17 bénévoles, a proposé un répertoire de variétés françaises des années 90.

- Plusieurs spectacles ont été programmés pour les fêtes de fin et de début d'année.
- Des sorties se sont faites dans le cadre du Festival de Montberon « Bellevue en scène » proposant du théâtre, « Le Bourgeois gentilhomme » et « Liquidation totale » ; enfin, à Pechbonnieu, un spectacle de variétés « Les amis de la Chanson de Lisle-sur-Tarn » était organisé par le Relais des seniors.

Contact
Association AIRE
Annie Villemur,
présidente :
06 18 16 66 09

RIV'âge

La forme maintenant, et pour longtemps !

Depuis plus de dix ans, l'association RIV'âge accompagne les seniors pour prévenir les effets négatifs du grand vieillissement.

Les objectifs

- Renforcer la longévité en bonne santé.
 - Anticiper et prévenir la perte des responsabilités personnelles face à sa santé, lutter contre l'assistanat sanitaire coûteux.
 - Développer les activités les plus diverses : physiques, sportives, culturelles, etc.
 - Aider ceux pour qui le passage à la retraite est une difficulté.
 - Retrouver et développer une dynamique de désir.
 - Accompagner les volontaires à réaliser des projets personnels.
 - Favoriser le maintien de l'intégration sociale des personnes âgées.
 - Lutter contre la sédentarité et la solitude.
- Sans oublier la convivialité : sorties, restaurants, etc.

Pour une retraite heureuse, RIV'âge propose un grand choix d'activités aux personnes domiciliées dans la CCCB.

- Initiation à l'informatique, le mercredi de 17 h à 18 h 30.
 - Gymnastique d'entretien et la musculation, le lundi de 16 h 30 à 18 h et le mercredi de 14 h 30 à 16 h.
 - Gymnastique senior, le vendredi de 9 h 30 à 11 h.
 - Atelier équilibre prévention des chutes.
 - Atelier mémoire.
 - Gymnastique spécialisée pour le traitement de l'obésité des enfants, le samedi de 10 h à 12 h.
 - Marche, le jeudi de 9 h à 10 h 30.
 - Jeux d'échecs et tarot.
- Dans des salles adaptées et confortables, nos animatrices Aurélie et Julie vous accueillent avec gentillesse et professionnalisme.

Notez-le

Venez nous voir pour un essai gratuit et nous encourager.

Contacts

Jean-Guy Jaussème,
président :
05 61 09 82 34

Robert Boyer,
vice-président :
05 61 09 87 92

Echecs et tarot

Nous recherchons des animateurs bénévoles pour le tarot et les échecs.

Tout au long de l'année 2013, la Communauté de communes des Coteaux Bellevue a organisé « Cocktail de paroles », soirées-débats à thèmes. La commission d'actions sociales et le centre social répondent ainsi aux besoins exprimés par les habitants et à leurs questionnements sur différents sujets de société en les invitant régulièrement à ces temps d'échange et d'information.

Des rencontres

La Communauté de communes a proposé plusieurs rencontres.

Sexualité et adolescence

• Une soirée animée par Clarisse Agostini, de l'association du Côté des femmes sur « Sexualité et adolescents ». L'objectif était de rendre compte de l'importance de parler sexualité avec les adolescents, de prendre en compte les relations sociales entre les filles et les garçons.

Les conduites addictives

• C'est dans une ambiance conviviale et non sous la forme de conférence, que la Communauté de communes a ensuite proposé une soirée débat : « Les conduites addictives à l'adolescence, pourquoi ? » animé par Marie Ferré, psychologue clinicienne-directrice de l'AAT, (Addictions Accueil Thérapeutique). Marie Ferré, parents et élus ont échangé sur bon nombre de questions que peuvent se poser des parents souvent dépassés par leurs ados. Loin d'être moralisateur, l'intervenante a éclairé les parents

avec bienveillance sur les comportements de nos adolescents et donné quelques pistes pour conserver un minimum de dialogue, base de la prévention.

Les risques d'Internet

• Pour la troisième soirée-débat, Caroline Badie, psychologue à l'Ecole des parents et des éducateurs, est intervenue sur le thème : « Internet, blog, MSN, jeux vidéo, parents qu'en penser ? Nous avons pu aborder quels étaient les risques qui peuvent être liés aux différents usages de l'internet et où se situaient les limites dans l'utilisation des réseaux sociaux.

L'orientation scolaire

• Nous avons par la suite proposé une soirée autour de « l'orientation scolaire ». Parler d'orientation est toujours délicat, même angoissant... Comment se projeter dans l'avenir alors que l'adolescent pense au jour le jour et est en pleine construction identitaire ? Comment l'aider, le conseiller dans ces choix ? Marion Roudel, psychologue et intervenante pour l'Ecole des parents et des éducateurs a animé ce débat.

Ciné-débats

A partir du mois de septembre, ce sont des ciné-débats qui ont été organisés au cinéma Le Ventura à Saint-Geniès-Bellevue.

Le génocide des Tutsi au Rwanda

Le film *Shooting Dogs*, de David Wolstencroft, témoignage capital sur l'absurdité du génocide des Tutsi au Rwanda, a été enrichi par celui de Jeanne Uwimbabazi, infirmière, rescapée de cette tuerie. Patrice Garesio, quant à lui, a expliqué aux spectateurs les racines du génocide qui a fait plus



d'un million de morts : les origines de la division ethnique, la situation politique et militaire à la veille du génocide, les premiers jours du génocide, l'implication de la communauté internationale.

Les violences faites aux femmes

Par la suite, un débat autour du film *Les femmes du bus 678* a été proposé. Ce film égyptien s'attaque

de front à la question du harcèlement sexuel dont sont victimes de nombreuses femmes dans le pays. Cette séance unique a été suivie d'une rencontre animée par Clarisse Agostini (association Du côté des femmes), ainsi que les responsables de l'APIAF, Françoise Debats et Aurélie Nat (Association pour les initiatives autonomes des femmes). La violence physique ou sexuelle touche plus d'un tiers des femmes dans le monde. Par le biais de ciné-débats, la Communauté de communes a encouragé cette soirée d'information sur les violences faites aux femmes qui désigne, comme le précise



Des débats toujours instructifs et très suivis.



Agenda 2014 La petite enfance

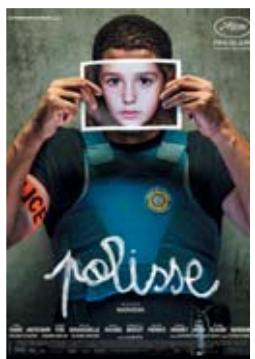


l'ONU « tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des dommages ou des souffrances

physiques, sexuelles ou psychologiques, et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. »

La protection de l'enfance

Avec le film *Polisse*, la programmation de ciné-débats du centre social et culturel s'est conclue avec une soirée riche qui a été l'occasion d'échanger sur la réalité du travail lié à la protection de l'enfance. « Ce film est prenant, fort en émotions, retrace avec talent le quotidien de la Brigade de protection des familles. Du rire aux larmes en passant par la stupeur, aucune émotion n'est laissée au hasard » nous confiait un spectateur.



A l'issue de la projection, la BPM de Toulouse sensibilisait le public aux missions qui sont les siennes ainsi qu'aux problématiques de l'enfance et de l'adolescence en danger. Les spectateurs ont posé une multitude de questions sur la loi, le travail en équipe, la pression vécue par les équipes, le profil des victimes, etc.



Contact

Cocktail de paroles

Toutes les informations sur la programmation 2014 sont disponibles à la Communauté de communes.

Pour tout renseignement appelez le 05 34 27 20 52.

Pour la programmation 2014, nous nous intéresserons dans un premier temps à la petite enfance, de 0 à 6 ans. En effet, lors du ciné-débats autour du film *Bébés*, parents et professionnels étaient présents en grand nombre. Après un bilan de cette soirée, la commission d'action sociale a relevé un réel besoin en ce qui concerne la petite enfance. C'est pourquoi tous les acteurs locaux (crèches, RAM, écoles maternelles, ALAE maternelles, assistantes maternelles) ont été invités lors d'une rencontre afin d'avoir une réflexion commune, de proposer, ensemble, des thématiques qui répondent au mieux aux préoccupations des parents, des familles et des professionnels.

Nous sommes convaincus que la petite enfance est un enjeu majeur ! Les questionnements sur cette thématique sont nombreux. Mais il existe aussi une certitude : respecter et prendre



en compte chacun des enfants, à son rythme, suivant son environnement, son passé, etc., c'est avoir conscience de l'importance du bonheur, du bien-être de l'enfant, considéré comme un individu à part entière.

Trois conférences

La programmation 2014 a donc été établie dans cette orientation, en étroite collaboration avec le Relais Assistantes Maternelles. De janvier à juin, trois conférences vous seront proposées.

Prendre le temps

Jean Epstein, psychosociologue, animera la première conférence. Deux convictions bien établies et complémentaires restent pour lui cruciales et toujours d'actualité :

- une société n'a de valeur qu'en fonction des moyens qu'elle choisit de donner à ses enfants pour se construire ;
- les mutations récentes, rapides et profondes subies par la nôtre doivent générer des réponses totalement nouvelles pour l'accueil des jeunes enfants et l'accompagnement de la fonction parentale.

Il interviendra donc sur le thème « Prendre le temps » : rythme de vie (sommeil, repas, loisirs, organisation familiale), rythme de développement : à quel moment apparaissent et se construisent les différentes acquisitions (marche, propreté, langage, lecture, etc.) ? Que nous disent les chronobiologistes et qu'en faire dans notre pratique de parent ?

Bien-traitance envers l'enfant

Nous accueillerons ensuite **Danielle Rapoport**, psychologue clinicienne, cofondatrice de l'Association « Bien-traitance, formation et recherches ». Elle est aussi auteur de l'ouvrage *La bien-traitance envers l'enfant : des racines et des ailes*. Son intervention dans le cadre d'une rencontre tous publics (parents, professionnels, famille) sera l'occasion de réfléchir et échanger sur la manière et les moyens de rester vigilant au bien-être de l'enfant et au développement de la parentalité, dans tous les milieux sociaux.

L'école maternelle

Pour conclure notre grande thématique autour de la petite enfance, la Communauté de communes invite **Viviane Bouysse**, inspectrice générale de l'Éducation nationale, pour une conférence sur l'école maternelle.

Ciné-débats

Après ces trois conférences, nous vous inviterons, dès le mois de septembre, à participer à deux ciné-débats, au cinéma Le Ventura, à Saint-Geniès-Bellevue. Programme à venir.

Développement durable

A Coteaux 21, agir ensemble localement, c'est notre nature !

Oui, il est possible de mieux vivre en ces temps de crise financière, de débats sur l'énergie, de surproduction de déchets, de gaspillage alimentaire, de produits alimentaires douteux, etc.

Coteaux 21 met en place des solutions concrètes et locales pour améliorer notre environnement de vie au quotidien.

Cette année, Coteaux 21 passe à l'action sur trois axes.



Le gaspillage alimentaire

Coteaux 21 incite et coordonne des initiatives dans les écoles sur le gaspillage alimentaire à la cantine (pesée de déchets de repas, sensibilisation des enfants et parents, débats avec les parties prenantes, etc.).

Les plus récentes opérations ont été organisées dans les écoles de Saint-Geniès, Saint-Loup-Cammas, Pechbonnieu (école et collège), Montberon et Lapeyrouse-Fossat entre le 15 octobre et le 30 novembre 2013.



Débat citoyen le 2 février 2014 à Saint-Geniès

A l'occasion des élections municipales, les candidats de nos communes nous présenteront leur vision de notre avenir local mais durable.



5^e Salon des solutions le 18 mai 2014 à Saint-Geniès

Le Salon des solutions est un événement festif, ludique et gourmand pour toute la famille, mais aussi un lieu d'échanges entre élus, associations et citoyens.

Tout au long de l'année, vous pouvez aussi participer à nos ateliers-activités dont le planning prévisionnel est organisé autour de cinq thèmes.

Coopé et Cuisine

- Visite d'une chocolaterie bio.
- Atelier cuisine.
- Coopé : commande de chocolats de Noël.
- Coopé : prochaine commande du 12 janvier au 6 février 2014. Puis fin mai 2014 et septembre 2014.



Jardins

- Atelier BRF et compostage.
- Atelier taille des rosiers et fruitiers, fin février 2014.



Zéro Déchet

- Atelier bois énergie : tronçonnage.
- Location de 3 broyeur à végétaux, toute l'année.
- Echanges de bois énergie entre particulier, toute l'année.



Habitat-Energie

- Lancement du concours des familles à Energie positive.
- Location d'un wattmètre et d'un appareil de mesure des ondes : toute l'année.



Mobilité

- Bourse au vélo : vide-grenier de Saint-Geniès et de Pechbonnieu.
- Rézo pouce : auto-stop organisé dans nos communes.
- Krapa : réseau de sentiers identifié par Coteaux 21 sur le site www.rezokrapa.com



Pour retrouver toutes les dates et les contacts, rendez-vous sur www.coteaux21.org.
Pour être tenu au courant de nos activités, abonnez-vous à la newsletter ou contactez-nous, envoyez un mail à contact@coteaux21.org.

Les bons gestes éco-citoyens pour économiser l'eau

Chaque année, un Français consomme en moyenne 150 litres d'eau « du robinet », pour un coût moyen de 198 euros (SISPEA-DDTM, 2009) : 7 % servent à l'alimentation, les 93 % restant à l'hygiène et à l'entretien.



Le diagnostic

Commencez déjà par savoir où vous en êtes en regardant votre dernière facture qui donne directement en première page votre consommation du semestre. En additionnant avec le semestre précédent, vous aurez la consommation de l'année. Vous pourrez trouver votre moyenne journalière en multipliant par 1 000 (pour 1 m³) puis en divisant par 365 jours.

Quelques idées à mettre en pratique pour réduire vos consommations et faire des économies

• Dans la cuisine

- Utilisez systématiquement votre lave-vaisselle plutôt qu'un lavage direct.
- Utilisez l'eau de lavage des légumes pour arroser vos plantes.

• Dans la salle de bain

- Prenez des douches plutôt que des bains (environ 120 litres économisés).
- Fermez le robinet pendant que vous savonnez vos mains ou que vous vous brossez les dents.

• Au bureau

- Evitez de gaspiller le papier (1 tonne de papier = 23 m³ d'eau).

• Au jardin

- Paillez vos plantes au potager.
- Arrosez (quand c'est nécessaire) de préférence le soir pour éviter l'évaporation.

- Evitez de tondre l'herbe trop ras, elle garde mieux l'humidité.

- N'utilisez pas de pesticides pour éviter de polluer la ressource en eau.

• Pour nettoyer votre voiture

- Préférez les stations de lavage utilisant des jets sous pression ; elles utilisent 4 fois moins d'eau et, en plus, retraitent l'eau (150 litres d'économie).

• En général

- Gardez un œil sur votre consommation en regardant votre compteur le 1^{er} de chaque mois ; vous pourrez ainsi détecter d'éventuelles fuites très rapidement.

- Portez vos déchets toxiques à la déchèterie ; s'en débarrasser dans la nature peut contaminer des nappes phréatiques.



Quelques investissements pour réaliser encore plus d'économies

- Installez des embouts mousseurs sur vos robinets. Vous ferez couler moins d'eau... et plus d'air. Le jet reste identique à l'œil et est aussi efficace. (Un mousseur ne coûte que quelques euros et peut faire économiser jusqu'à 200 litres par jour !)

- Dans vos toilettes, installez une chasse à deux vitesses et traquez les fuites (une chasse d'eau qui fuit pendant une journée : 600 litres perdus !)

- Récupérez l'eau de pluie pour l'arrosage du jardin.

Sur le même sujet

- Un très bon article sur le site d'Adour Garonne : www.eau-adour-garonne.fr

- Un très bon livre : *J'économise l'eau à la maison* aux éditions Terre Vivante.

La CCCB investit dans le 100 % électrique

Afin de renouveler un véhicule devenu vétuste, la Communauté de communes a fait le choix d'investir dans le 100 % électrique. Effectuant de courts trajets dans les communes de la CCCB, les communes environnantes ou jusqu'à Toulouse, ce véhicule électrique répond en tout point aux besoins des services intercommunaux.

Mais ce choix, avant tout basé sur des considérations d'ordre écologique et environnemental, est cohérent au regard de la politique menée par les élus de l'intercommunalité. Outil idéal de mobilité pour les trajets quotidiens, le véhicule électrique est très facile d'utilisation grâce à l'installation d'une borne électrique de recharge.



Maîtrisez vos déplacements avec mobi.tisseo.fr

Grâce à son interface simple et rapide optimisée pour les smartphones, accédez à tout moment aux services facilitant vos déplacements !

> Infos réseau

Nouvelles lignes, nouveaux itinéraires, perturbations ou travaux, vérifiez, à tout moment, l'état du trafic sur le réseau Tisséo.

> Prochains passages

Informez-vous où que vous soyez sur les horaires en temps réel des prochains passages de vos bus ou tram et grâce à la fonction géolocalisation, trouvez immédiatement les arrêts les plus proches de vous. Cliquez pour accéder à la liste des arrêts à proximité, connaître leur distance et les lignes qui y passent. Un clic de plus sur l'arrêt de votre choix affichera les prochains passages en temps réel.

> Calcul d'itinéraire

Un doute sur un trajet ? En quelques instants, découvrez les itinéraires les plus rapides et les mieux adaptés à votre recherche. Et pour davantage de simplicité, utilisez la fonction géolocalisation : cliquez sur le bouton pour déterminer automatiquement votre lieu de départ, indiquez votre destination, validez et consultez votre trajet !

> Les tarifs

Carte Pastel ou ticket, que ce soit seul ou à plusieurs, pour la journée ou en soirée, trouvez le titre qui s'adapte le mieux à votre voyage.

> Arrêts favoris

Gagnez du temps en enregistrant vos arrêts habituels en favoris.

Sécurité, cadre de vie

Les transports de la CCCB : ça roule !

Depuis maintenant plusieurs années, les transports à la disposition des communes de la CCCB se sont développés et étoffés.

Après le succès mérité et surtout indéniable de la ligne 33, qui relie la communauté à la ligne B du métro, c'est une nouvelle desserte qui a vu le jour depuis quelques semaines : la ligne 113, reliant Pechbonnieu à Fenouillet. Une transversale qui permet de rejoindre le centre commercial qui, à terme, va lui aussi se développer (voir le plan). Cette nouvelle ligne démarre du collège de Pechbonnieu, passe par Castelginest, Saint-Alban et rejoint Fenouillet.

En attendant, les lignes 61 et 33 vont subir des modifications et aménagements pour les améliorer et offrir au public un meilleur service.

- Consolidation du pôle d'échange de Pechbonnieu, regroupant la ligne 61, les lignes transversales 33 et 113 et la ligne 529 du Conseil général qui relie Labastide-Saint-Sernin, avec le réaménagement du terminus à proximité du collège et du gymnase intercommunaux, ainsi que de la nouvelle médiathèque de Pechbonnieu.

- Renfort des services sur la ligne 33 qui verra ainsi augmenter ses rotations.

- Adaptation de la ligne 113 en fonction de sa fréquentation, c'est-à-dire de l'intérêt que les usagers montreront pour cette ligne.

- Une étude est menée actuellement concernant le déplacement du terminus de la ligne 61 en rabattement sur le métro de la ligne B (Borderouge, Trois-Cocus, Toulouse-Lautrec...). Le prolongement de ligne vers Montberon le soir est acté.

- Expérimentation de nouveaux matériels hybrides de transport sur la ligne 33 (en attente de confirmation).

- A l'horizon 2020, dans le cadre du Plan de déplacement urbain (PDU), une étude est en cours pour mettre en œuvre un transport en commun en site propre (TCSP) sur la route nationale 88 (route d'Albi).

- Enfin, une étude est actuellement menée sur une connexion avec la ligne 26 (transversale nord au niveau de Launaguet) dans le cadre de la restructuration liée à la réalisation du boulevard urbain nord (BUN).

Les transports urbains, bus et métro, sont en forte hausse et Tisséo-SMTC fait le maximum pour améliorer la prise en charge des utilisateurs. Chaque commune de la CCCB désigne des représentants auprès du syndicat des transports. Ils sont vos représentants.

Police intercommunale des Coteaux Bellevue

Votre animal, vous, les autres et la loi

La responsabilisation de chacun est indispensable pour concilier en milieu urbain la présence des animaux et le bien-être collectif. Pour cela, il suffit de respecter quelques règles de bon sens et... la réglementation.

Respectez la tranquillité et la salubrité d'autrui

- Le nombre d'animaux que vous détenez doit être raisonnable et vous devez être attentif à ménager la sécurité, la tranquillité et la salubrité des habitations voisines.

- Un chien sociable et bien éduqué respecte le voisinage et n'aboie pas sans raison. Evitez de le laisser seul trop longtemps dans un appartement, un jardin ou sur un balcon.

- Chacun doit assumer la responsabilité de l'animal qu'il a choisi.

- Avant d'acquérir un chien, vous pouvez demander conseil aux professionnels : vétérinaires ou éducateurs canins.

La loi interdit la divagation des chiens

- Cela concerne tout chien qui n'est plus sous la surveillance effective de son maître et se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel. C'est également valable s'il est éloigné de plus de 100 mètres de la personne qui en est responsable.

- La divagation des chiens est interdite par la loi dans la rue, mais aussi dans une copropriété ou un immeuble.

- Les chiens errants doivent être identifiables. A défaut de tatouage, de collier



Ligne 113 Direction Pechbonnieu Collège



Bus climatisé



Accessibles aux personnes en fauteuil roulant

Horaires valables
du 2 septembre 2013
au 31 août 2014

Lundi à samedi

Fenouillet Croix	07.00	07.45	08.30	09.15	10.00	10.45	11.30	12.15	13.00	13.45	14.30	15.15	16.00	16.45	17.30	18.15	19.00	19.45
Mairie Fenouillet	07.03	07.48	08.33	09.18	10.03	10.48	11.33	12.18	13.03	13.48	14.33	15.18	16.03	16.48	17.33	18.18	19.03	19.48
Fenouillet Ctre Clal	07.08	07.53	08.38	09.23	10.08	10.53	11.38	12.23	13.08	13.53	14.38	15.23	16.08	16.53	17.38	18.23	19.08	19.53
Mairie Castelginest	07.13	08.00	08.45	09.30	10.14	10.58	11.43	12.28	13.13	13.58	14.43	15.28	16.13	17.00	17.45	18.30	19.15	19.58
Butteblau	07.23	08.13	08.58	09.43	10.25	11.08	11.53	12.38	13.23	14.08	14.53	15.38	16.23	17.13	17.58	18.43	19.28	20.08
Panchaud	07.27	08.20	09.05	09.50	10.30	11.12	11.57	12.42	13.27	14.12	14.57	15.42	16.27	17.20	18.05	18.50	19.35	20.12
Pechbonnieu Collège	07.30	08.25	09.10	09.55	10.35	11.15	12.00	12.45	13.30	14.15	15.00	15.45	16.30	17.25	18.10	18.55	19.40	20.15

Cette ligne ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.

Ligne 113 Direction Fenouillet Croix



Bus climatisé



Accessibles aux personnes en fauteuil roulant

Horaires valables
du 2 septembre 2013
au 31 août 2014



Lundi à samedi

Pechbonnieu Collège	07.00	07.45	08.30	09.15	10.00	10.45	11.30	12.15	13.00	13.45	14.30	15.15	16.00	16.45	17.30	18.15	19.00	19.45
Panchaud	07.04	07.49	08.34	09.19	10.04	10.49	11.34	12.19	13.04	13.49	14.34	15.19	16.04	16.49	17.34	18.19	19.04	19.49
Butteblau	07.09	07.56	08.41	09.26	10.09	10.54	11.39	12.24	13.09	13.54	14.39	15.24	16.09	16.56	17.41	18.26	19.11	19.54
Mairie Castelginest	07.14	08.01	08.46	09.31	10.15	10.58	11.43	12.28	13.13	13.58	14.43	15.28	16.13	17.01	17.49	18.31	19.16	19.58
Mairie St-Alban	07.19	08.06	08.52	09.37	10.21	11.02	11.47	12.32	13.17	14.02	14.47	15.32	16.17	17.07	17.55	18.37	19.23	20.02
Fenouillet Ctre Clal	07.24	08.13	09.00	09.45	10.27	11.07	11.52	12.37	13.22	14.07	14.52	15.37	16.22	17.15	18.01	18.45	19.31	20.07
Mairie Fenouillet	07.28	08.19	09.07	09.52	10.32	11.12	11.57	12.42	13.27	14.12	14.57	15.42	16.27	17.22	18.07	18.52	19.37	20.12
Fenouillet Croix	07.30	08.25	09.10	09.55	10.35	11.15	12.00	12.45	13.30	14.15	15.00	15.45	16.30	17.25	18.10	18.55	19.40	20.15

Cette ligne ne fonctionne pas les dimanches et jours fériés.



ture, de transport, de nourriture et de garde) avant de pouvoir le reprendre.

Chiens de 1^{re} et 2^e catégories

- Le propriétaire d'un chien de 1^{re} ou 2^e catégories doit le déclarer à la mairie de son lieu d'habitation.
- Avant d'adopter un chien de 1^{re} et 2^e catégories, il est fortement conseillé de s'adresser à un vétérinaire ou à un éducateur

canin, afin d'évaluer sa capacité à élever et maîtriser ce type d'animal.

- Seules les personnes majeures, jamais placées sous tutelle, ni condamnées pour violence, peuvent accéder à ce type d'adoption.
- Pour les chiens de 1^{re} catégorie, un certificat de stérilisation et de vaccination antirabique à jour est obligatoire, ainsi qu'une attestation spéciale d'assurance responsabilité civile.
- Pour les chiens de 2^e catégorie, il faut fournir le certificat de naissance ou le pedigree émanant de la société canine, attestant l'appartenance à une race canine, copie de la carte d'identité, évaluation comportementale et assurance responsabilité civile en cours.
- La police intercommunale veille à ce que les chiens de 1^{re} et 2^e catégories soient en toutes circonstances muselés et tenus en laisse par une personne majeure. Elle s'efforce également de repérer les chiens qui n'ont pas été déclarés en mairie.

Posséder un animal comporte des obligations légales

- Faites tatouer votre animal ou faites-lui implanter une puce électronique. C'est obligatoire pour tout chien âgé de plus de 4 mois (loi de 1999).
 - En cas de naissance, tatouez et vaccinez les chiots avant de les donner ou de les vendre. Ils doivent avoir au minimum 3 mois.
 - L'abandon et la maltraitance sont punis par la loi.
- En cas d'absence, organisez-vous pour le faire garder (pension canine, voisins, famille). L'aboiement naturel peut être contrôlé. Un chien qui jappe à longueur de journée gêne le voisinage.

Citoyenneté

Election des conseillers communautaires en 2014 : nouveau mode de scrutin

Les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars 2014.

Pour la première fois, les conseillers municipaux des communes de 1 000 habitants et plus (contre 3 500 habitants et plus auparavant) seront élus au scrutin de liste. Cette modification, prévue par les lois organique et ordinaire du 17 mai 2013, est destinée à accroître le nombre de conseillères municipales et d'adjointes au maire.

Lors de ce scrutin, les électeurs désigneront, à l'aide du même bulletin de vote, conseillers municipaux et conseillers communautaires. Prévue par la loi du 16 décembre 2010, cette réforme est destinée à conférer une véritable légitimité démocratique aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

Fléchage des conseillers communautaires

En 2014, dans les communes de 1 000 habitants et plus, la loi instaure l'élection directe, par fléchage, des conseillers communautaires dans le cadre des élections municipales. « Les conseillers communautaires [...] sont élus en même temps que les conseillers municipaux et figurent sur la liste des candidats au conseil municipal. »

« Un bulletin, deux listes »

Afin de renforcer la lisibilité du fléchage, la loi du 16 décembre 2010 a instauré le principe « un bulletin, deux listes ».

Ainsi, « la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire figure de manière

distincte sur le même bulletin que la liste des candidats au conseil municipal dont elle est issue ».

La liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire comportera « un nombre de candidats égal au nombre de sièges à



pourvoir, augmenté d'un candidat supplémentaire si ce nombre est inférieur à cinq, et de deux dans le cas inverse ».

Parité

Les candidats aux sièges de conseiller communautaire devront figurer « dans l'ordre de présentation dans lequel ils apparaissent sur la liste des candidats au conseil municipal ». La liste de ces candidats sera composée alternativement de personnes de chaque sexe.

Notons que toutes les communes de la Communauté de communes des Coteaux Bellevue comptent plus de 1 000 habitants et appliqueront donc toutes ces modalités de vote.

Deux listes sur le même bulletin.



Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez recourir à un conciliateur de justice. C'est un moyen simple, rapide et efficace pour venir à bout d'un litige et parvenir à un accord amiable qui pourra être homologué par le juge. Cette démarche n'entraîne aucun frais pour les parties.

La conciliation

Pour un règlement pacifique et gratuit des conflits

Qui est le conciliateur ?

C'est un auxiliaire de justice bénévole.

- Il est nommé par le premier président de la cour d'appel, sur proposition du juge d'instance.
- Il présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.
- Il a pour mission de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis.
- Il peut vous renseigner.
- Il peut se rendre éventuellement sur les lieux pour proposer une solution adaptée.

Ses domaines d'intervention

- La conciliation est possible dans tous les différends portant sur des droits dont les parties ont la libre disposition (ou, autrement dit, qui ne sont pas d'ordre public, comme le nom, la filiation, etc.) : rapports entre bailleurs et locataires, problèmes de copropriété, querelles de famille...
 - Le conciliateur n'est pas compétent pour les litiges entre une personne et l'administration. Dans ce cas, vous devez vous adresser au délégué du défenseur des droits.
- De même, il n'est pas compétent pour les problèmes concernant l'état civil et la famille (divorce, reconnaissance d'enfant, etc.) qui sont du ressort du juge aux affaires familiales.

Pour demander au conciliateur de justice d'intervenir sur un problème ou pour lui demander un renseignement, vous pouvez le contacter par téléphone, ou le rencontrer (ce qui est préférable) à sa permanence. Les personnes chargées de l'accueil en Mairie ou dans les Maisons de justice et du droit (MJD) donnent tous les renseignements utiles quant aux jours, heures et lieux de permanence du conciliateur, il suffit de leur téléphoner. Consultez la principale Mairie de votre canton. Le conciliateur peut aussi être saisi, par délégation du juge, avant ou au cours d'un procès.

Comment saisir le conciliateur ?

Déroulement de la conciliation

Qu'il s'agisse d'une conciliation judiciaire ou d'une conciliation extrajudiciaire (saisine directe du conciliateur par un particulier), la conciliation se déroule sensiblement de la même façon. Les adversaires seront mis en présence par le conciliateur qui tentera de les amener à découvrir eux-mêmes, avec son aide, une solution à leur litige.

- Chacune des parties à la conciliation extrajudiciaire peut se faire accompagner d'une personne de son choix.
- Le conciliateur de justice ne juge pas.
- Le débat est toujours contradictoire, et chaque intéressé peut s'exprimer.
- Aucune mesure contraignante ou coercitive n'est prise par le conciliateur.

Comment parvenir à un accord ?

L'accord des parties, s'il est obtenu, totalement ou partiellement, pourra être concrétisé par l'établissement d'un constat écrit qui aura la valeur juridique d'un contrat. Il sera signé par les intéressés qui s'engagent ainsi l'un vis-à-vis de l'autre. Le conciliateur apprécie l'opportunité d'établir ou non ce constat. Il est cependant obligatoire, si l'une des personnes en cause abandonne une partie de ses droits.

Le conciliateur remettra à chacun une copie. Il adressera également un exemplaire au greffe du tribunal d'instance pour enregistrement.

S'il n'y a pas accord

Vous restez libre de poursuivre l'affaire en justice devant le tribunal compétent.

Si vous le souhaitez, un avis de non conciliation pourra vous être remis par le conciliateur, afin de vous permettre de justifier devant le tribunal d'une suspension des délais de prescription.

En cas d'échec de la conciliation, tout ce qui a été dit et surtout concédé de part et d'autre, au cours des négociations, ne pourra en aucun cas être produit dans la suite du litige. Afin de ne pas desservir une des parties, le conciliateur de justice est tenu de ne rien révéler, même au tribunal ou au juge qui l'a saisi, sauf accord des deux parties.

Sport

A Saint-Geniès-Bellevue

La renaissance du gymnase des Coteaux Bellevue

A plusieurs reprises en 2013, le gymnase de Saint-Geniès-Bellevue a été mis à l'honneur. Tout d'abord le 25 septembre avec l'inauguration par Pierre Izard, président du

Conseil général, venu également inaugurer la nouvelle crèche de Montberon. C'est en présence des élus de la Communauté de communes et du nord-est toulousain, et de jeunes basketteurs du NET'S venus faire une démonstration de leur talent, que Pierre Izard a coupé le ruban. Les personnes invitées ont pu ainsi découvrir – ou redécouvrir – ce bâtiment, avec le temps devenu vétuste mais aujourd'hui complètement rénové.

Un rêve réalisé

Une deuxième inauguration a été organisée le 18 octobre afin que toute la population de Saint-Geniès et l'ensemble des associations de la CCCB puissent découvrir ce nouvel équipement flambant neuf. Après que les élus ont découvert la plaque portant le nom du gymnase : « Gymnase des Coteaux Bellevue », tous les invités ont été conviés à la visite de cette nouvelle structure sportive qui fait déjà la joie de ses utilisateurs.

« Nous l'avons rêvé, la Communauté de communes des Coteaux Bellevue l'a fait ! Nous sommes fiers de cette renaissance,



Une architecture aux lignes épurées.



La seconde inauguration, le 18 octobre.



Quelle que soit leur discipline de prédilection, les jeunes de la CCCB disposent d'un gymnase où ils se sentiront heureux comme des champions.



Outre la salle multisports, le bâtiment abrite vestiaires, douches, local de rangement, infirmerie et buvette.

symbole de rassemblement et de solidarité », tels sont les mots par lesquels Jacques Mazeau a remercié la Communauté de communes.

Les discours officiels sont unanimes : c'est une excellente restauration réalisée par l'architecte Léonard Gagno, félicité par tous et dont on regrette déjà le départ à la retraite.

1 000 m² sportifs

Ce gymnase est mis à la disposition des associations sportives de l'ensemble du territoire intercommunal, en complément du gymnase Colette-Besson de Pechbonnieu. Il compte une salle multisports avec tracés de terrains de handball, futsal, volley-ball, badminton, basket et tennis, pouvant accueillir une centaine de spectateurs et conçue dans un style résolument moderne. On y trouve également six vestiaires avec douches, dont deux vestiaires d'arbitres, une infirmerie, un local de rangement, une buvette intérieure et extérieure.

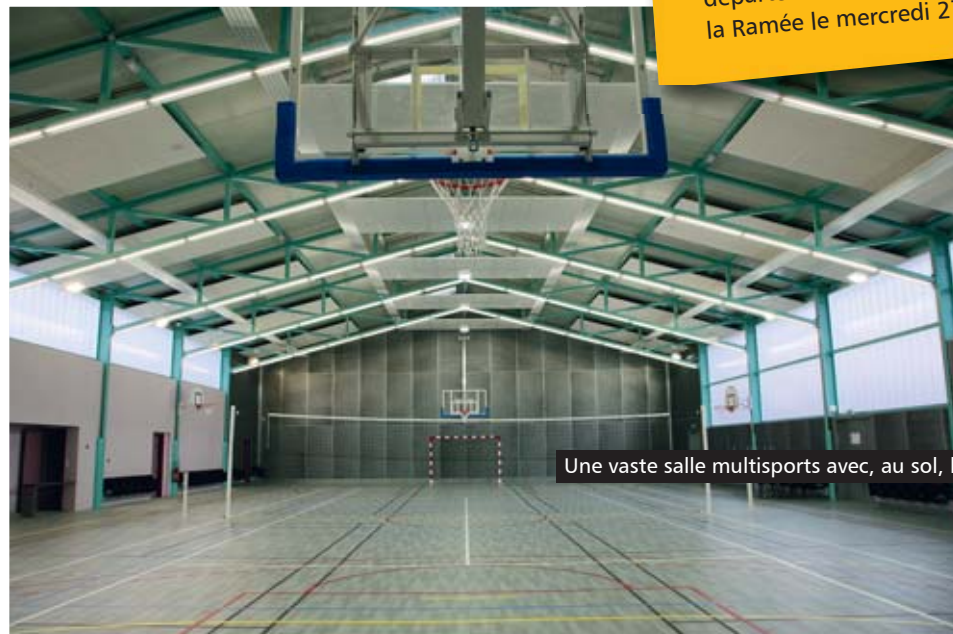
L'ensemble de ce projet a coûté 1 661 000 euros TTC incluant les travaux, les frais d'architecte et études annexes. Les travaux ont été subventionnés à 50 % par le Conseil général.



L'association sportive du collège Jean-Dieuzaide toujours dynamique !

Tout d'abord, il faut souligner le partenariat positif de la municipalité de Pechbonnieu et de la Communauté de communes dans la vie de notre association sportive. Cette collaboration est indispensable pour l'organisation de toute l'équipe éducative du collège (self, absences des cours, ouverture du collège à des heures de retour tardif de compétition, autorisation pour les enseignants de partir en compétition avec les élèves).

- Les effectifs et les résultats offrent un bilan très positif : 190 licenciés pour 5 activités et 4 enseignants... et des élèves qui aimeraient participer à plusieurs activités. Bref un succès !
- Les élèves peuvent pratiquer le rugby, l'athlétisme, l'acroSPORT, le tir à l'arc et le ki shin tai jutsu.
- Les entraînements se font de 13 h à 14 h en semaine et le mercredi après-midi au gymnase ou dans l'enceinte du collège.
- Les compétitions ont lieu le mercredi après-midi pour le niveau départemental et sur la journée complète pour les compétitions académiques.
- Toutes les équipes de l'AS ont participé aux compétitions académiques de l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) en se classant souvent sur les podiums dans toutes les activités.
- L'année 2013-2014 se déroule avec les mêmes activités et des élèves toujours motivés.
- Tous les enseignants d'EPS se mobilisent à nouveau cette année pour faire rayonner l'AS du collège en commençant par le cross départemental où 75 élèves de la 6^e à la 3^e étaient présents à la Ramée le mercredi 27 novembre dernier.



Une vaste salle multisports avec, au sol, les tracés réglementaires



Handball-Club des Coteaux

La saison sportive du Handball-Club des Coteaux est déjà bien engagée et continue à offrir tous les week-ends des matchs de qualité dans les gymnases de Pechbonnieu ou Castelmaurou. La saison s'avère notamment intéressante pour l'équipe phare du club, les seniors filles. Reléguées il y a deux saisons, celles-ci effectuent un retour gagnant en Nationale 3. De belles victoires leur permettent de se maintenir dans le haut du classement aux côtés d'équipes expérimentées.



Eric Brosse, président du club.

La convivialité est toujours de mise au sein du club. Après le loto organisé en décembre, le club proposera cette année une journée Olympiades, le samedi 3 mai, sur le site sportif de Pechbonnieu et clôturera la saison par une soirée paëlla ouverte à tous, le samedi 28 juin à 19 h 00.

Vallée du Girou XV : nouveau défi

C'était le mot d'ordre de cette nouvelle saison en Fédérale 3 pour la Vallée du Girou : ne pas revivre une saison comme la dernière et assurer au minimum une qualification pour les deux équipes. Au cours d'une intersaison des plus calmes sur le plan des départs, mais rythmée par les arrivées de joueurs ayant évolué à un niveau supé-



rieur dans les clubs de Castanet, Blagnac, Montauban, le club s'est retrouvé avec un effectif pléthorique, ce qui lui a permis de voir l'avenir sous un meilleur jour. L'autre but que s'était fixé le club étant d'aguerri un maximum de jeunes pousses et de les conserver pour assurer la pérennité du club, tout était réuni pour démarrer une saison sous les meilleurs auspices.

Un staff renforcé

Gaël Arandiga, le nouveau manager de la Vallée, a remis définitivement les crampons au placard. Avec ses adjoints, Stéphane Robert et Didier Herrerias, respectivement entraîneurs des lignes arrières et des avants de l'équipe fanion, ainsi que Yves Soler et Hervé Margarit en charge des avants et lignes arrières de l'équipe réserve, il a composé un groupe qui, dans l'absolu, devrait produire des résultats. Malgré tous ces efforts, le début de la saison n'a pas été à la hauteur des espérances.

Des objectifs revus à la baisse

Le président Franck Mondon et son équipe avaient fixé pour objectif la qualification en phases finales du championnat et une remontée à l'échelon supérieur sur trois ans. Il était certain que le chemin serait long et semé d'embûches, il n'y a qu'à regarder la composition de la poule de cette saison

avec des clubs pleins d'ambition : Balma qui a échoué aux portes de la F2 durant deux saisons consécutives, Muret qui se redresse après la crise, Pamiers, costaud régional, Castelnaudary, FCTT considérablement renforcé et les Catalans de la Côte vermeille au recrutement digne du PSG, Vendres, gros bras, Prades et Pézenas, ce dernier arrivant de F2. Le début de saison difficile n'aurait pas de beaux jours pour ce groupe pourtant doté d'un réel potentiel, et aujourd'hui le principal objectif est le maintien.

L'espoir

Parent pauvre du groupe, la réserve, malgré des « déshabillages » fréquents pour renforcer la « Une », constitue tout de même une grosse satisfaction. L'esprit d'équipe de ce groupe constitué d'anciens encadrant les juniors montants, ainsi que d'anciens juniors formés au club, laisse à penser que le salut pourrait venir de là. Un début de saison difficile aurait pu déstabiliser cette équipe comme l'est la « Une ». Au lieu de ça, le groupe a répondu présent et le staff



a bien compris que si la base actuelle restait la même, tous les espoirs étaient permis pour enregistrer des résultats.

Le sursaut d'orgueil

Tout était réuni pour que cette nouvelle saison soit belle ; le président Mondon et son staff souhaitaient faire retrouver à la Vallée son beau visage de vainqueur. Et tout arrive : une partie magnifiquement menée à Balma, une victoire sur le voisin FCTT ! Gageons que la saison se poursuivra sous les meilleurs auspices et que la victoire ravivera les cœurs des troupes des berges du Girou.

Le budget 2013 de la CCCB

Section de fonctionnement

Dépenses : 7 501 045,74 €

Charges à caractère général :

- > Dépenses d'énergie.
- > Fournitures d'alimentation, entretien, petit équipement, fournitures de bureau...
- > Prestations de services : locations, communication, formations, télécommunications, frais postaux...

Charges de personnel :

- > Salaires, charges sociales et patronales.
- > Médecine du travail.

Autres charges de gestion courante :

- > Indemnités versées aux élus et cotisations retraites.
- > Participations aux syndicats : SITROM (ordures ménagères), SMEAT (aménagement du territoire), Pays Tolosan.
- > Subventions aux associations.

Charges financières :

- > Intérêts des emprunts souscrits.

Dotations aux amortissements :

- > Amortissement des investissements réalisés les années précédentes : mécanisme qui permet de basculer des dépenses de fonctionnement en recettes d'investissement.

Reversement d'une partie de la fiscalité professionnelle aux 6 communes.

Versement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR).

Recettes : 7 501 045,74 €

Excédent reporté de fonctionnement de l'exercice 2011.

Impôts et taxes :

- > Compensation de la taxe professionnelle et nouvelles ressources liées à la réforme fiscale.
- > Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Dotations et participations :

- > Dotation Globale de Fonctionnement : participation financière versée par l'État.
- > Prestations de services versées par la CAF pour les crèches et services à vocation sociale.
- > Subventions de fonctionnement versées par le Conseil Général, le Conseil Régional et la CAF.

Remboursements sur charges de personnel :

- > Versements pour les contrats aidés.
- > Remboursements sur charges de Sécurité Sociale.

Produits des services :

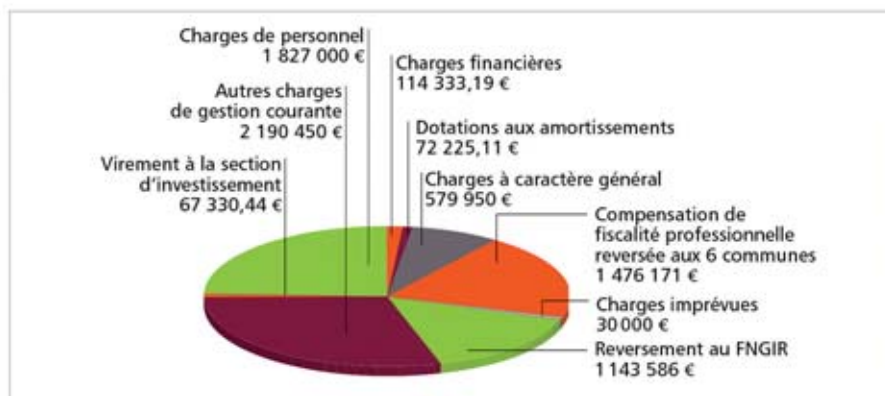
- > Participation des familles fréquentant les crèches et le centre social.

Facturation :

- > Recettes encaissées lors des festivités.
- > Facturations mises à disposition de personnel (police).

Autres produits de gestion courante :

- > Encaissements divers au cours de l'année.
- > Amortissement des subventions reçues pour les investissements des années passées.



Section d'investissement

Dépenses : 5 191 770,08 €

Solde d'exécution d'investissement reporté

Gymnases :

- > Gymnase de Pechbonnieu : installations diverses.
- > Gymnase de St-Geniès-Bellevue : fin des travaux de réhabilitation.

Environnement :

- > Pistes cyclables.

Police intercommunale :

- > Équipements divers.

Crèches :

- > Équipements divers pour les crèches de Pechbonnieu, Saint-Geniès-Bellevue, Saint-Loup Cammas.
- > Fin de la construction de la crèche de Montberon.

Matériels divers :

- > Pour les bureaux de la CCCB.

Emprunts :

- > Remboursement du capital des emprunts souscrits.

Recettes : 5 191 770,08 €

Dotations, fonds divers et réserves :

- > FCTVA : Remboursement par un fond d'État d'une partie de la TVA payée sur les investissements réalisés dans l'année.
- > Excédent de fonctionnement : excédent réalisé sur la section de fonctionnement lors du budget précédent.

Emprunts :

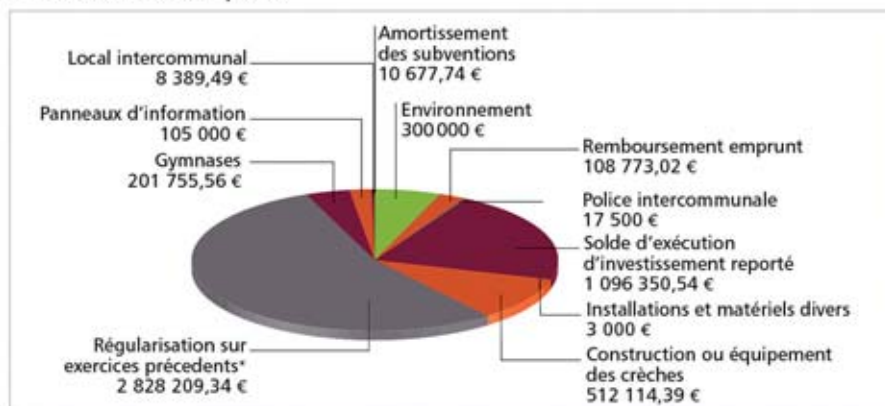
- > Encaissement des emprunts.

Amortissements :

- > Recettes provenant de la section de fonctionnement correspondant à la constatation comptable de l'usure subie par un bien.

Subventions d'investissement :

- > Subventions perçues auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de la CAF ou de l'État pour financer les équipements réalisés dans l'année.



*Modifications de comptes budgétaires pour des dépenses effectuées les années précédentes ; opération neutre pour le budget puisqu'une somme identique est prévue en recettes.

Bouloc

Vacquiers

Bienvenue à la commune de Rouffiac !

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune de Rouffiac-Tolosan a intégré la CCCB. Avec cette nouvelle entrée, la CCCB compte 7 communes et 18 500 habitants.

ROUFFIAC-TOLOSAN



La mairie

ADMINISTRATION

Pays	France
Région	Midi-Pyrénées
Département	Haute-Garonne
Arrondissement	Arrondissement de Toulouse
Canton	Canton Toulouse-15
Intercommunalité	Communauté de communes des Coteaux Bellevue
Maire	Pierre Moynet Mandats 1970-2014
Code postal	31180
Code commune	31462

DÉMOGRAPHIE

Gentilé	Rouffiacois, Rouffiacoises
Population	1 732 hab. (2010)
Densité	371 hab./km ²

GÉOGRAPHIE

Altitude	Min. 154 m – Max. 234 m
Superficie	4,67 km ²

Labastide-St-Sernin

Montberon

Pechbonnieu

St-Loup-Cammas

St-Geniès-Bellevue

Castelmaurou

Rouffiac

Le Girou

Cepet

Villaries

Lapeyrouse-
Fossat

Gardech

Launaguet

L'Union

A62

D112

A68